

## Aujourd'hui

# L'argent des Iraniens versé aux contras

La crise de l'«Irangate» s'amplifie: démission de Poindexter et renvoi de son adjoint

**JEAN-FRANÇOIS LISÉ**  
collaboration spéciale  
WASHINGTON

Une opération dirigée de la Maison-Blanche à l'insu du président Reagan a permis de détourner au profit des «contras» nicaraguayens une partie de l'argent versé par les Iraniens pour l'achat d'armes américaines.

Ce développement inattendu, dévoilé

hier midi par le président et son ministre de la Justice Edwin Meese, a conduit à la démission du conseiller à la sécurité nationale John Poindexter et au renvoi de son adjoint, Oliver North, identifié comme l'architecte de l'opération.

Dans une courte déclaration, le président s'est dit «profondément troublé» et n'a exprimé aucun regret devant le départ de MM. Poindexter et North. Il a cependant répété que sa politique d'envoyer des armes à l'Iran pour établir des contrats

avec des éléments modérés du régime était «justifiée».

Selon Ed Meese, l'opération de détournement aurait généré «entre \$10 et \$30 millions» qui ont été versés dans un ou plusieurs comptes bancaires détenus en Suisse par les «contras». Il a révélé que depuis janvier, cinq livraisons d'armes américaines ont été effectuées, toutes par l'intermédiaire d'Israéliens.

Lors «d'au moins un et peut-être trois» de ces transferts, les Israéliens ont fait

payer aux Iraniens un prix supérieur à celui facturé par le Pentagone, et ont versé la différence dans les comptes suisses. On pense que les Israéliens en question sont des marchands d'armes agissant avec l'accord de leur gouvernement.

Le ministre de la Justice dit avoir découvert l'opération au cours du week-end pendant que ses services procédaient à une

VOIR CONTRAS EN A 2  
SUITE DES INFORMATIONS EN A 12



## B8 PETER GABRIEL

Vingt ans après ses débuts, Peter Gabriel, qui présentait hier soir au Forum un spectacle pour lequel tous les sièges avaient été vendus, n'a pas fini de nous surprendre.

## B1 DÉSERTEURS

Les cinq déserteurs de l'Armée rouge rejettent, en la qualifiant de mensonge, une proposition soviétique leur offrant de retourner en URSS sans risque de représailles.

## E1 CONSOMMATION

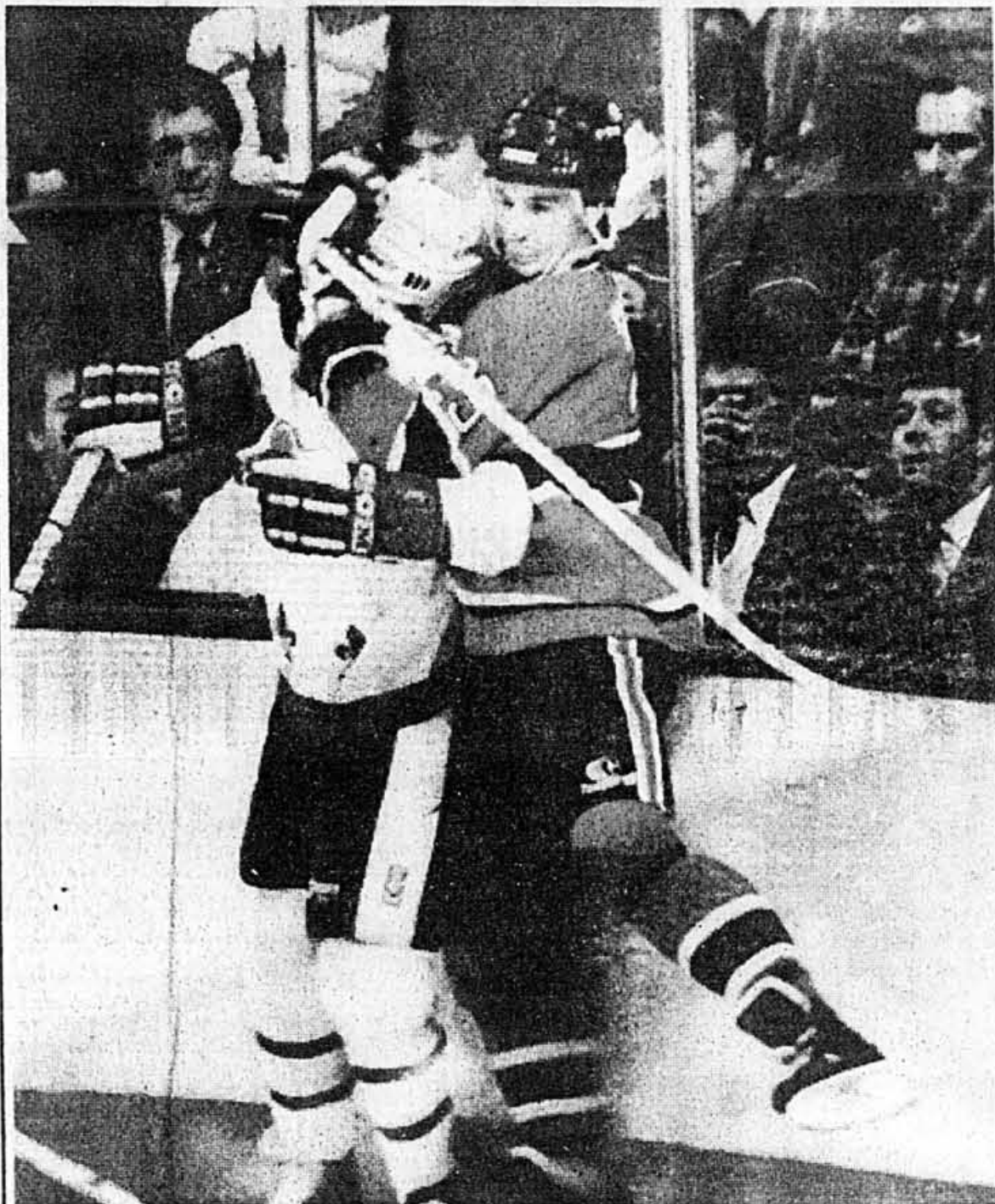
Les dangers de contamination suscités jadis par l'humidificateur sont désormais éliminés, mais le filtrage de l'eau demeure indispensable au bon fonctionnement de l'appareil.

## Sommaire

Annonces classées.....	D4,
	F1 à F8, G1
Arts et spec.....	B8, cahier C
horaires.....	C4, C5
Bandes dessinées.....	H6
Bridge.....	H7
Décès, naissances, etc.....	G3
Economie.....	D1 à D10
Etes-vous observateur? ...	F1
Feuilleton.....	H6
Horoscope.....	F2
Le monde.....	A12, A13
Mots croisés.....	F8
Quoi faire aujourd'hui.....	C4
Television.....	C2
Vivre aujourd'hui	
Alimentation.....	cahier H
Consommation.....	E1 à E5

TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés.....	14
Réjean Tremblay.....	5

## NORDIQUES 2, CANADIEN 1



Dans un match de hockey très discipliné, hier soir au Colisée de Québec, les Nordiques ont vaincu le Canadien 2-1, marquant deux fois en 61 secondes en deuxième période. Les Nordiques se rapprochent ainsi à un point du Canadien au premier rang de la division Adams. *Tabloïd Sports, pages 2 à 6.*

PHOTOLASER CP

## Michael Fainstat devient président du comité exécutif

Trois femmes y siègent; Doré crée la fonction de «conseiller associé»

MARIANE FAVREAU

On parlera désormais de l'administration Doré-Fainstat qui s'illustre déjà à plus d'un titre. Non seulement le président du nouveau comité exécutif de la ville, Michael Fainstat, est-il de foi juive, ce qui semble être un précédent à Montréal, mais encore, fait unique dans les annales, trois femmes y siègent-elles. De plus, le maire Doré crée la fonction de «conseiller associé» à chacun des membres de l'exécutif.

Les six membres du comité exécutif de Montréal, élus sur proposition du maire Doré, lors de la première assemblée du conseil municipal, hier soir, sont: Michael Fainstat, président, Robert Perreault, vice-président, Jacqueline Bordeleau, Léa Cousineau, John Gardiner et Kathleen Verdon.

Le maire Doré est particulièrement fier de signaler que le comité exécutif reflète assez fidèlement la réalité montréalaise: la moitié est formée de femmes et on y compte le tiers d'anglophones. «Je n'avais qu'un problème, l'embarras du choix.» Il estime que la présence des femmes «peut changer la façon dont la politique se fait».

Deux grands principes soutiennent l'action des membres de l'exécutif, de dire le maire, «la collegialité et la responsabilisation». Chacun d'eux est donc responsable de secteurs d'activités particuliers: la préparation du budget et la fiscalité sont dévolues au président Fainstat tandis que le vice-président Perreault verra à la réforme administrative et au développement économique.

Jacqueline Bordeleau prend les

travaux publics et la prévention des incendies tandis que Léa Cousineau voit aux dossiers loisirs, santé, affaires sociales et condition féminine. Kathleen Verdon est responsable du développement culturel, tourisme et relations avec les communautés culturelles. Habitation et aménagement échoient à John Gardiner.

D'autre part, le maire Jean Doré innove en créant les postes de conseillers associés à l'exécutif. Ces six conseillers associés, qui seront rémunérés en conséquence, doivent faciliter la tâche des membres de l'exécutif et rendre leur travail plus efficace. Mais ils ne siègent pas à l'exécutif et ne répondent pas de leurs mandats au conseil comme les membres de

VOIR FAINSTAT EN A 2  
SUITE DES INFORMATIONS EN A 3



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE  
Michael Fainstat

## Le procureur demande que les soeurs Lévesque soient citées à procès

**DANIÈLE BLAIN**  
collaboration spéciale  
ROME

Le procureur de la République italienne, Giuseppe De Mardo, a demandé que Micheline et Laurence Lévesque soient renvoyées directement devant les tribunaux.

La motivation de sa requête tient en quelques pages. Après avoir examiné le dossier constitué par le juge d'instruction Francesco Misiani, le procureur, qui représente l'État, a estimé qu'il contient des preuves telles que les deux soeurs ne peuvent être présumées innocentes.

On savait déjà que la possession même de la drogue et la flagrance du délit constituaient à elles seules un motif suffisant. Mais il y a plus: pour Giuseppe De Mardo, la quantité d'heroïne trouvée dans les vali-

ses de Micheline, 6,5 kilos, l'équivalent de 110 000 doses, rend l'affaire particulièrement grave.

Dans sa requête, il mentionne la rencontre survenue dans un bar du Vieux-Montréal entre Micheline, sa fille Sylvie Roy et le mystérieux André Ghamine, à la veille du grand départ pour l'Inde. Il croit que c'est là que l'entente aurait été conclue.

Au niveau des procédures, Micheline et Laurence ne sont pas encore incriminées. Leur avocat italien, Me Saracca, a reçu hier la notification des actes du procès. Après avoir pris connaissance et fait copie du dossier — 2 000 pages au total — il doit le renvoyer au juge d'instruction, d'ici tout au plus une semaine, accompagné, s'il le croit nécessaire, d'un commentaire.

VOIR PROCES EN A 2

## Pour réduire son déficit, Québec a fait détruire des chèques de retour d'impôt

Selon le Vérificateur, le gouvernement se soustrait aux appels d'offres en fractionnant les contrats

**GILBERT BRUNET**  
de notre bureau de Québec  
QUÉBEC

Pour réduire de \$31 millions le déficit budgétaire de 1985-86, en reportant cette somme à l'année en cours, le ministre des Finances du Québec a ordonné à celui du Revenu de détruire 91 400 chèques de remboursement d'impôt, prêts avant le 31 mars, le forçant à reprendre, à grands frais, l'opération après le 1er avril 1986.

Cette opération, «coûteuse en ressources humaines et matérielles», ressort du rapport annuel que le Vérificateur général du Québec, M. Rhéal Chatelain, a

déposé hier à l'Assemblée nationale.

Un rapport où M. Chatelain répute qu'il ne peut se dire satisfait des progrès réalisés puisque «les mêmes lacunes de gestion reviennent année après année».

Quoique, atténué-t-il, pour la première fois «nous constatons les bons résultats qui découlent d'une vérification intégrée», c'est-à-dire une opération qui dépasse la seule comptabilité pour évaluer si le gouvernement fait vraiment la meilleure utilisation possible de toutes les ressources qu'il gère.

Si l'avenir lui semble plus prometteur — «d'ici cinq ans, nous aurons fait une vérification inté-

grée de tous les ministères et organismes importants» —, le passé emprunte toujours à l'histoire: «musée des horreurs» quand le Vérificateur scrute la gestion des \$30 milliards que les contribuables confient annuellement à l'État provincial.

Combien a coûté la destruction, par Revenu Québec, de 91 400 chèques, de 12 400 avis de cotisation et de 36 000 avis de perception? M. Chatelain ne répond pas, si ce n'est pour déplorer le retard de 10 jours dans le calendrier des travaux et la reprise de l'opération, après le ler

VOIR QUÉBEC EN  
SUITE DES INFORMATIONS EN B 7

JE VIENS DE FAIRE UN TOUR EN VILLE... BEN 3 JOURS APRÈS LA TEMPÊTE ON S'REND PAS VRAIMENT COMPTE DU CHANGEMENT DE MAIRE, ENCORE!

**Haiti Tours**

LE FROID? HAITI CHALEUR GARANTIE OU ARGENT REMIS

CE SONT TOUJOURS LES MÊMES QUI SE PAYENT DES VACANCES!

QUAND AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE PARTIR EN VOYAGE?

DEPUIS QU'HAÏTI TOURS DEMANDE 399\$ POUR 1 SEMAINE HÔTEL, AVION ET TRANSFERTS INCLUS

399\$ POUR 1 SEMAINE!

399\$ ET EN PLUS IL Y A UN CASINO QUI SAIT...

ATTENDEZ! ON VIENT AVEC VOUS

APPELÉZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

**Haiti Tours**



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

## La toile arrive au stade

■ Une foule de badauds a assisté la nuit dernière à la sortie du toit mobile du stade olympique des ateliers de couture situé à ville Saint-Pierre.

« Ça fait 10 ans qu'on l'attend notre toile, je ne peux pas croire qu'elle va enfin être rendue au stade dans quelques heures! », a souligné une dame. D'autres ont dit qu'il ne voulaient pas manquer ça. Quelques jeunes avaient hâte que la toile soit hissée au mât du stade: « Ça va être impressionnant! »

En attendant, les routiers de la compagnie de transport TNT, escortés des policiers de la CUM et la Sûreté du Québec, ainsi que d'une vingtaine de véhicules, dont une grue, ont cheminé sur la rue Notre-Dame jusqu'à l'autoroute Ville-Marie qui avait été fermée pour l'occasion.

On prévoyait que le fardier, mesurant 213 pieds de long et conduit par le routier René La Rocque, arriverait aux petites heures du matin dans les environs du stade. Les routiers, des hommes d'expérience, en ont vu d'autres et n'étaient pas nerveux. Ils trouvaient même drôle toute la publicité qui entourait ce chargement particulier.

## SUITE DE LA UNE

### CONTRAS

L'argent des Iraniens verse aux contras

« revue » de l'ensemble du dossier des ventes d'armes à l'Iran. Il affirme que le colonel Oliver North était « le seul à connaître les détails de l'opération ». Son supérieur John Poindexter « en connaissait les grandes lignes » mais « n'a rien fait pour l'arrêter », a dit Meese.

On semble lui reprocher de ne pas en avoir informé le président. Le secrétaire d'État George Shultz, dont le poste ne paraît pas en danger malgré les rumeurs de démission ou de renvoi, n'était pas au courant de l'affaire, affirme Meese.

#### Un acte illégal

Ces transferts ont eu lieu entre janvier et septembre 1986, période pendant laquelle une loi du Congrès interdisait la livraison d'aide américaine aux contras, sauf sous la forme d'aide humanitaire. Si le Pentagone avait touché directement les « profits » des ventes d'armes et les avait versés aux contras, l'infraction à la loi serait patente. Mais la filière détournée que North semble avoir imaginée ne permet pas, du moins pour l'instant, de dire si la loi a été violée.

Même le leader démocrate de la Chambre, Jim Wright, a dû modérer ses accusations en affirmant que la loi « a probablement été violée, certainement dans son esprit, probablement dans sa lettre ».

Ce n'est pas la première fois que le colonel North et le conseil de sécurité nationale sont accusés d'enfreindre au moins l'esprit de l'interdiction. North et le prédécesseur de Poindexter, Robert McFarlane, ont été accusés à l'automne d'avoir activement aidé les contras à recueillir des fonds privés depuis deux ans.

North et Poindexter avaient par ailleurs joué un rôle central dans la planification de l'invasion américaine de la Grenade en 1983, le détournement de l'avion qui transportait les pirates du bateau Achille Lauro l'an dernier et dans la conception cet été d'une politique de « désinformation » des médias américains sur la question libyenne.

Le secrétaire d'État Shultz et le secrétaire à la Défense Caspar



Le président Reagan a fait savoir à la presse hier qu'il avait accepté la démission de son conseiller sur la sécurité nationale, le vice-amiral John Poindexter (à droite), et qu'il avait limogé l'un des principaux adjoints de ce dernier, le lieutenant-colonel Oliver North.

LASERPHOTOS UPI ET AP



Weinberger s'étant opposés à l'envoi d'armes à l'Iran, c'est le conseil de sécurité qui s'est chargé de l'opération. North a entre autres accompagné son ancien patron Robert McFarlane lors de sa mission secrète — et malheureuse — à Téhéran au printemps dernier.

#### Une porte de sortie?

Les contacts avec l'Iran ayant provoqué une des plus graves crises que le président Reagan ait traversées en six ans de pouvoir, plusieurs de ses proches, dont, selon plusieurs sources, ses fidèles conseillers californiens et son épouse Nancy Reagan, lui ont conseillé de renvoyer des membres de son administration.

Poindexter et le chef de cabinet Donald Regan devaient partir parce qu'ils ont mal conseillé le président, selon les uns. George Shultz devrait être remercié parce qu'il s'est publiquement désolidarisé de la politique présidentielle, selon les autres.

Mais tant que le président maintient que la politique iranienne était justifiée, il peut difficilement s'en prendre à ceux qui

la lui ont proposée. Sa décision d'hier a l'avantage de résoudre ce dilemme:

■ Il a « relevé de leurs fonctions », selon son expression, Poindexter et North, mais à cause de leur rôle dans le détournement de fonds, pas à cause de leurs conseils d'ouvrir une « filière iranienne ». Le président fait ainsi place nette sans avouer qu'il a commis une bourde sur l'Iran.

■ En décapitant le conseil de sécurité nationale, et en annonçant une revue de son rôle et de ses procédures, il redonne au secrétaire Shultz le contrôle de la politique étrangère, sans lui donner raison sur la question iranienne. Le remplaçant de Poindexter n'a pas encore été désigné.

L'irruption en première page d'une nouvelle « affaire » permet aussi de détourner l'attention, centrée depuis deux semaines sur la livraison d'armes à l'Iran, une politique très impopulaire dans l'opinion.

Mais le scandale du détournement de fonds n'a pas que des avantages pour M. Reagan. Il comporte des inconvénients majeurs:

■ Le président donne l'impression de ne pas vraiment contrôler son administration, puisque des opérations importantes sont conduites sans son accord. Selon le leader démocrate du Sénat, Robert Byrd, « personne n'est vraiment aux commandes » de la politique étrangère. « La Maison-Blanche est dans le chaos complet », ajoute-t-il. Au pays et à l'étranger, la crédibilité de l'administration est affaiblie.

■ Le Congrès, contrôlé par les démocrates, tiendra de longues enquêtes publiques sur cette question et en profitera pour élargir l'administration à l'approche de la campagne présidentielle.

■ Le futur financement des contras est également en jeu. « Il va faire froid à Washington avant que de nouvelles sommes soient votées » en faveur des contras, a dit hier le sénateur républicain David Durenberger. L'été dernier, le Sénat n'avait voté qu'à une très courte majorité l'envoi de \$100 millions d'aide aux contras. L'administration avait indiqué qu'une nouvelle somme serait demandée en 1988. Selon Durenberger, « North vient sûrement de tuer la politique nicaraguayenne du président. »

Plusieurs, comme les ex-conseillers Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski, doutent que North et Poindexter aient pu agir sans l'approbation, au moins tacite, du président. Dans cette hypothèse, North fait figure de bouc-émissaire et le blâme rejait sur le président.

### FAINSTAT

Michael Fainstat devient président du comité exécutif

l'exécutif.

Il s'agit de Michel Prescott (Fainstat), Benoit Tremblay (Perreault), André Cardinal (Bordeleau), Raymond Blain (Cousineau), Manon Forget (Verdon) et Hubert Simard (Gardiner).

De plus, sont associés au maire de Montréal, Ginette L'Heureux quant au rôle international de Montréal, et Richard Brunelle quant aux relations inter-municipales.

Par ailleurs, Martine Blanc a été nommée maire suppléant pour les trois prochains mois, comme le dit la charte.

C'est au cours d'une brève assemblée du conseil municipal, strictement encadrée par la charte de Montréal, que le nouveau conseil a endossé à l'unanimité les propositions du maire Doré. Le conseiller indépendant Nick auf der Maur et le conseiller du Parti civique Germain Prigent ont d'ailleurs félicité les nouveaux dirigeants et annoncé leur intention de collaborer.

L'assemblée a été ponctuée par un vaste éclat de rire provoqué par un lapsus du maire Doré qui présidait. Comme les (anciennes) règles de procédures l'exigent, le maire a lu la prière au début de l'assemblée. Mais il a glissé sur le dernier mot et « le bonheur de notre patrie » est devenu « le bonheur de notre parti » à l'amusement général.

Le nouvel exécutif commence à siéger dès ce matin et doit régler, au cours des prochains jours, quelque 450 dossiers qui sont actuellement en attente. Il doit également poursuivre la préparation du budget de la ville qu'on espère déposer avant Noël, et faire les harmonisations nécessaires avec ceux de la CUM et de la STCUM.

La nouvelle administration avait également innové, hier soir, en installant une centaine de sièges et des haut-parleurs dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, permettant ainsi au public d'entendre ce qui se passait dans la salle du conseil. Des invités des conseillers garnissaient les gradins publics.

### QUÉBEC

Pour réduire son déficit, Québec a fait détruire des chèques de retour d'impôt

avril, moyennant « des coûts supplémentaires importants en ressources humaines (temps supplémentaire) et matérielles ».

Ce n'est pas la seule opération que M. Chatelain reproche au ministère du Revenu: il estime que l'État pourrait économiser \$20 millions par année en réduisant les délais entre la réception des recettes et leur dépôt à la banque. Ce délai moyen, attribué à « la routine et au désintéressement des fonctionnaires », est évalué à 3,62 jours ouvrables par le Vérificateur.

#### Contrats

Une autre façon d'agir du gouvernement que dénonce le Vérifi-

catéur — « nous soupçonnons qu'elle se pratique sur une large échelle mais c'est difficile de le prouver » —, tient au fractionnement de contrats pour se soustraire aux appels d'offres prévus par les lois et règlements.

M. Chatelain dit avoir choisi de livrer l'exemple du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique qui, en 1985-86, a octroyé sept contrats inférieurs à \$5000 (\$32800 au total des sept) à un même cabinet de conseillers externes (non identifié) pour la conception d'un système de gestion informatisée. La règle du Trésor exige de passer par le Directeur général des achats pour un contrat supérieur à \$5000.

En réponse, le ministère plaide l'efficacité: « Aucun système comparable n'a été développé à ces coûts dans toute la fonction publique. » M. Chatelain s'en tient au commentaire: « Ces contrats auraient dû faire l'objet de demandes de soumissions. »

La liste des sommes payées en trop est, comme à chaque année, fort longue: \$167 millions aux bénéficiaires de l'aide sociale; \$11,6 millions aux étudiants qui touchent des prêts et bourses; \$9,5 millions aux prestataires de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

M. Chatelain ne désespère pas que des solutions soient bientôt mises en oeuvre. À l'aide sociale, il mentionne par exemple que des conseillers externes ont été engagés pour remédier à ces paiements en trop, dont \$107 millions sont qualifiés d'« irrécupérables ».

Ses remarques les plus dures, le Vérificateur les réserve aux cas maintes fois dénoncés dans ses rapports précédents et où il ne constate aucune amélioration, « aucune volonté » des gestionnaires pour corriger le tir.

C'est notamment le cas: ■ du Programme (de \$1,3 milliard) d'assainissement des eaux: « Rien ne nous démontre que le ministère de l'Environnement vérifie les réclamations de la Société québécoise d'assainissement des eaux. Et le ministère ne tient pas à jour le registre conçu pour assurer le suivi du service de la dette des municipalités quand la SOAE est maître d'oeuvre des travaux. » Un quatrième reproche semblable en autant d'années.

■ des établissements de santé et de services sociaux qui versent, en fin d'année, dans un compte en fidéicommis, les crédits primés qu'ils devraient retourner au fonds consolidé de la province. La loi interdit cette constitution de réserves ou de « marges de manœuvre à être utilisées ultérieurement ». L'an dernier, il s'est agi de \$2,9 millions, contre \$7 millions l'année précédente.

■ dans la même veine, le réseau des 50 cégeps du Québec dispose d'un « excédent de liquidités de \$43 millions », privant le Trésor public d'intérêts de l'ordre de \$500000.

■ selon les ententes intervenues entre la Régie de l'assurance-maladie et les fédérations de professionnels de la santé, la RAAQ devrait rembourser les médecins et dentistes 45 jours après présentation des factures. Invoquant des ententes verbales, elle les paie 27 jours après, donc trop tôt selon le Vérificateur, et cela prive le Trésor de près de \$2 millions par an en revenus d'intérêts.

■ la Régie des rentes qui persiste à ne rien demander à ses 628 fonctionnaires qui utilisent ses

espaces de stationnement, quand la règle définie au Trésor en 1971 exige un paiement mensuel minimum de \$20 par espace extérieur et de \$30 par espace intérieur.

En outre, M. Chatelain se doit de répéter que l'an dernier encore, plusieurs systèmes informatiques du gouvernement ne sont pas perméables. Il n'identifie pas de pertes découlant de ce manque de « sécurité informatique » mais souligne les risques encourus en évoquant, par exemple, la fuite récente de milliers de microfiches de Revenu Canada, en Ontario. Les systèmes les plus menacés sont ici ceux de la CSST, de la RAMQ et de la Société d'habitation du Québec.

D'autres ajustements comptables devront être faits, en raison de décisions récentes du gouvernement. Un exemple mentionné dans le rapport du Vérificateur, sans que celui-ci porte de jugement de valeur, est cette impossibilité de récupérer un jour les \$11 millions de déficit accumulé au Régime d'assurance-stabilisation de la betterave sucrière: Québec a vendu à Lantic, qui l'a fermée, la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire.

La conclusion de M. Chatelain coule de source: pour colmater tant de brèches dans la gestion des fonds publics, le Vérificateur a besoin de plus de ressources. Son personnel se composait de 192 postes en avril 85. L'accroissement de sa charge lui a permis d'obtenir 35 nouveaux postes depuis. Et la vérification intégrée, plus poussée, lui en commanderait encore davantage pour les prochaines années.

### PROCÈS

Le procureur demande que les sœurs Lévesque soient citées à procès

Francesco Messiani a ensuite deux semaines pour rédiger l'ordonnance d'un renvoi à jugement proprement dit.

Enquêteur plus qu'accusateur, ce dernier peut exprimer une opinion différente de celle du procureur.

Pour cette raison, Micheline et Laurence refusent de considérer comme certaine une éventualité de plus en plus inéluctable.

« Nous avons vu notre avocat, Me Saracca, hier, et il pense qu'il y aura effectivement un procès. Mais, tant que le juge Messiani n'a pas écrit qu'il va y avoir un procès, nous on ne sait rien. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles », a déclaré Micheline Lévesque à LA PRESSE.

En attendant, elles profitent d'un nouveau permis de sortie de quatre heures pour alléger la tension en se promenant dans la ville.

Leur avocat ne cache pas que l'affaire est sérieuse, même s'il demeure convaincu de l'innocence de ses clientes. Il a déjà commencé à préparer sa défense en prévision du procès qui devrait avoir lieu au milieu de janvier. À partir du 10 décembre, il se consacrerait entièrement à cette cause.

La dernière étape avant le procès sera le dépôt de l'ordonnance de Francesco Messiani. Rappelons qu'en Italie, une personne qui est trouvée en possession de 10 grammes d'héroïne est passible de quatre ans de prison.

Si Micheline et Laurence étaient reconnues coupables, sans circonstances atténuantes, elles pourraient écoper de 20 ans de prison.

### LA MÉTÉO

#### Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-3	1	Pluie, neige
Outaouais	-2	5	Nuage, av.
Laurentides	-1	3	Nuage, av.
Cantons de l'Est	-3	5	Nuage, pluie
Montérégie	-3	3	Nuage, pluie
Québec	-3	3	Nuage, pluie
Lac-Saint-Jean	-5	0	Neige, pluie
Rimouski	-6	2	Nuage, neige
Gaspésie	-6	2	Nuage, neige
Bas-Caraïbe	-11	-2	Faible neige
Sept-Îles	-11	-2	Faible neige

#### Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	4	11	Nuage
Edmonton	-11	5	Ennuagement
Regina	-2	6	Pass. nuage
Winnipeg	-1	3	Pluie
Toronto	1	6	Pass. nuage
Fredericton	-1	8	Pass. nuage
Halifax	2	11	Pass. nuage
Charlottetown	0	8	Nuageux
Saint-Jean	3	4	Nuageux

#### États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	3	7	N.-Orléans
Buffalo	1	9	Pittsburgh
Chicago	-1	4	S. Francisco
Miami	23	30	Washington
New York	4	12	Dallas

#### les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	10	13	Madrid
Athènes	10	16	Moscou
Acapulco	25	32	Mexico
Berlin	9	12	Oslo
Bruxelles	19	23	Paris
Buenos Aires	15	22	Rome
Copenhague	6	8	Séoul
Genève	0	9	Stockholm
Hong Kong	19	21	Tokyo
Le Caire	14	24	Trinidad
Lisbonne	10	16	Vienne
Londres	12	14	

### La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 096

à quatre chiffres 3580



48-3-01

MERCREDI, 26 NOVEMBRE 1986

## Des fidèles de Doré à l'hôtel de ville

MARIANE FAVREAU

L'arrivée du RCM aux commandes de Montréal entraîne dans son sillage, à l'hôtel de ville, une petite troupe de fidèles qui occupent des postes stratégiques. Après Jean-Robert Choquet et Pierre Le François, voici qu'on y retrouve maintenant Marielle Séguin, Jean-Luc Moisan, André Sénécal et d'autres qui ont travaillé auprès de Jean Doré et ont contribué au succès électoral du RCM.

On apprenait hier que Marielle Séguin avait obtenu un contrat de la Ville comme conseillère en communications. Membre d'une firme de communicateurs conseillers, Marielle Séguin a dirigé le comité des communications du RCM pendant la campagne électorale. Elle fut également candidate du parti aux élections de 1982.

Les communications de la ville de Montréal relèvent de la Cidem et disposent d'un budget de \$3,5 millions.

Par ailleurs, Jean-Luc Moisan, attaché de presse de Jean Doré depuis quelques années, devient l'attaché de presse du maire. Il a pour adjoint Alain Leclerc, qui faisait partie du bureau de presse durant la campagne électorale.

Ce cabinet du maire et de l'exécutif est dirigé par Jean-Robert Choquet, 36 ans. Il était directeur du comité de coordination de la campagne du RCM. M. Choquet était auparavant attaché d'administration au ministère des Communautés culturelles et de l'immigration.

Il a comme adjoint André Sénécal qui a dirigé le comité d'opération de la campagne électorale.

Enfin, le cabinet comprend également Stella Anastasakis, secrétaire du maire, Danielle Naud et Danielle Régner, secrétaire à l'agenda.

Quant au secrétaire général, nouveau poste créé par l'administration Doré, M. Pierre Le François l'occupe. M. Le François, 44 ans, était jusqu'à récemment haut fonctionnaire au gouvernement du Québec où il fut sous-ministre à la Santé et aux Affaires sociales et plus tard affecté au ministère du Conseil exécutif. Durant les derniers mois, il fut membre du comité de transition du RCM, chargé de préparer les étapes de l'accession du parti à la direction de la ville, s'il était élu.

Pour sa part, le secrétaire général adjoint et temporaire, Pierre Beaudet, est également haut fonctionnaire à Québec. Il occupe présentement ses vacances à donner un coup de main au RCM dans sa phase de transition.

Ce personnel spécialisé est actuellement embauché sur la base de contrats, expliquait hier M. Doré. « La plupart sont payés par le RCM, d'autres sont prêtés par le gouvernement du Québec jusqu'à ce que la situation se régularise. »

## Conseiller accusé d'agression sexuelle

Un conseiller municipal de Pin-court, M. Edouard Boyer, ancien policier, subira son enquête préliminaire le 11 février prochain, sous une accusation d'agression sexuelle contre une fillette de six ans.

C'est le service de police de Pin-court qui a déposé une plainte contre le sexagénaire, à la suite d'une enquête réclamée par la mère de la fillette. L'incident reproché au prévenu se serait déroulé alors que ce dernier avait accepté de garder l'enfant en l'absence de la mère.

Lors de sa comparution, le 17 novembre, M. Boyer a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité.

# L'assainissement des eaux fera grimper de 10 p. cent les comptes de taxes sur la Rive-Sud

PIERRE BELLEMARE

Les comptes de taxes qui seront envoyés aux contribuables de la Rive-Sud en 1987 comporteront une augmentation moyenne variant entre 2,5 et 3 cents du \$100 d'évaluation, uniquement pour permettre aux administrations municipales concernées de commencer à payer la note découlant des travaux d'assainissement des eaux.

Au cours des cinq prochaines années, les contribuables de Longueuil, Saint-Lambert, Brossard, Greenfield Park, Lemoine, Saint-Hubert et Boucherville subiront graduellement une hausse pouvant atteindre, en bout de ligne, environ 20 cents du \$100 d'évaluation.

Un exemple concret. À Boucherville, où la taxe foncière est de \$1,21 du \$100 d'évaluation, le compte de taxes pour une maison évaluée à \$72 000 s'élève actuellement à \$1 357. Dans cinq ans, ce même compte de taxes sera porté

à \$1 517, seulement à cause de la facture se rapportant aux travaux d'assainissement.

Sans compter, en plus, l'augmentation normale des taxes qui, au cours des prochaines années, devrait se situer aux alentours du taux d'inflation. En d'autres termes, il faudra ajouter, à la hausse normale des taxes, une autre augmentation moyenne de 10 p. cent, simplement au chapitre de l'assainissement des eaux. La facture sera réglée sur une période de 20 ans.

La Société québécoise d'assainissement des eaux, dont le président est Jean-Yves Babin, rencontrera d'ailleurs, le 3 décembre, les trésoriers de chacune des municipalités pour leur expliquer les modalités de partage des dépenses.

### L'usine d'épuration

Sur la Rive-Sud, les travaux d'assainissement auront coûté quelque \$250 millions, dont les quatre cinquièmes, plus ou

moins, sont absorbés par le gouvernement québécois.

À l'heure actuelle, environ 80 p. cent des travaux liés au réseau d'intercepteurs, entre Brossard et Boucherville, sont complétés. Cette partie du projet, qui nécessitait des audiences publiques en avril 1985, ne pose plus de problème et son parachèvement ne devrait pas tarder.

Mais, pour ce qui est de la deuxième partie du projet, qui consiste à construire une usine d'épuration sur l'île Charron — à moins d'avis contraire —, les négociations se poursuivent toujours entre les intervenants de la Rive-Sud et ceux du ministère de l'Environnement, que dirige Clifford Lincoln à Québec.

À elle seule, l'usine d'épuration suppose un investissement de \$130 millions, soit environ la moitié du coût total du projet. Mais dès son arrivée au pouvoir, en décembre 1985, le gouvernement Bourassa a décidé de mettre le pied sur le frein; il a plafonné sa contribution annuelle aux tra-

voux d'assainissement dans l'ensemble du Québec.

Ainsi, sur la Rive-Sud, où il faut injecter encore \$180 millions (incluant le coût de l'usine d'épuration) pour rendre le projet à terme, on prévoit subir un retard de deux ans à cause de la décision de Québec d'appliquer les freins. Deux ans, cela veut dire que le projet global sera finalement réalisé en 1992 plutôt qu'en 1990.

Pour les trois prochaines années, les montants consentis par le ministère de l'Environnement aux travaux d'assainissement seront de \$500 millions, \$450 millions et \$400 millions, pour l'ensemble du Québec.

Les dirigeants de la Rive-Sud cherchent donc à se tailler un bon morceau dans le gâteau, dans l'espoir d'en finir au plus vite avec ce vaste projet. Entre-temps, on doit attendre avant de lancer le chantier de l'usine d'épuration. « Le ministre Lincoln nous a promis une réponse définitive vers la mi-décembre », confiait hier un porte-parole de Longueuil.



Claude Vivier

## La prison à vie pour le meurtrier de C. Vivier

RENÉ VIAU  
(collaboration spéciale)

PARIS

Accusé du meurtre du compositeur canadien Claude Vivier et de deux autres crimes sado-masochistes particulièrement accablants, Pascal Dolzan, 23 ans, vient d'être condamné par la justice française à la réclusion à vie. En avançant les faits, Dolzan lui-même souhaitait être accusé et puni pour ses crimes dont le meurtre de Claude Vivier qui s'est déroulé dans d'effroyables conditions.

Âgé de 20 ans à l'époque, le jeune homme avait fait subir au compositeur québécois de multiples violences, notamment en l'étranglant avec un collier pour chien. Puis le meurtrier se restaura. Il fouilla ensuite dans la cuisine et remplira la cuvette des toilettes de nourriture à chien enfoncée d'une bouteille rappelant le couteau dont il vient de se servir pour poignarder la victime à plusieurs reprises.

Le jeune homosexuel avait plaidé l'irresponsabilité. En guise de circonstances atténuantes, la défense avait fait valoir que son enfance à l'assistance publique serait responsable de ses troubles psychiques. Les experts psychiatres ne l'ont pas décidé ainsi.

## Passeurs de drogue en chaises roulantes

Après celle des soeurs Lévesque, une autre histoire de drogue inusitée est survenue dimanche à l'aéroport de Mirabel: deux paraplégiques ont été arrêtés en possession de 6 kilos de haschich cachés dans... les roues des chaises roulantes!

C'est un chien renifleur, le labrador Dillon, qui a fait l'étonnante découverte. La drogue évaluée à un peu plus de \$100 000 sur le marché noir était répartie dans les roues des deux chaises roulantes qu'occupaient les paraplégiques, un homme et une femme dans la vingtaine, qui habitent Montréal. Tous deux ont les membres inférieurs paralysés et ne peuvent se déplacer qu'en chaise roulante.

Le couple a été arrêté par les douaniers et les policiers de la GRC alors qu'il arrivait de Nassau, après avoir fait une escale en Jamaïque. Accusé de possession de stupéfiants, il a comparu hier au Palais de justice de Saint-Jérôme où le juge a demandé de ne pas divulguer leurs noms.

Policiers et douaniers sont restés estomaqués. « Ce n'est pas la quantité de drogue qui surprend, mais la façon dont elle a été transportée », a dit l'un d'eux. « Ce sont de vrais handicapés », a pris soin de préciser un autre.

Comment la drogue a-t-elle été placée dans les roues des chaises roulantes? D'où vient-elle? Il faudra attendre la fin de l'enquête pour en savoir davantage.



### Le nouveau comité exécutif de Montréal

Le maire de Montréal, Jean Doré, présentait hier avec fierté le nouveau comité exécutif de Montréal, présidé par Michael Fainstat, à sa droite, qui siège au conseil municipal depuis 1974. Les membres sont, dans l'ordre habituel, Léa Cousineau, John Gardiner, Jacqueline Bordeleau, Michael Fainstat, président, Jean Doré, maire, Robert Perreault, vice-président et Kathleen Verdon.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

# Un Père Noël invitant qui sait refiler l'addition aux parents

JEANNE DESROCHERS

Qui est le plus naïf? Les enfants qui ne peuvent imaginer qu'il faut payer pour parler au Père Noël? Ou les gens d'affaires n'ayant pas prévu que les enfants n'écouteront plus rien, une fois qu'on leur eût annoncé la possibilité de téléphoner au Père Noël?

Voici comment ça s'est passé chez un de nos collègues. Jeudi dernier, les filles de 5 et 12 ans ont entendu les enfants de l'école raconter qu'on pouvait téléphoner au Père Noël. À la télévision, une annonce leur a donné le numéro à appeler, 976-3636, pour entendre le bon vieux raconter une histoire. Elles se sont précipitées sur le téléphone, ont entendu un message enregistré durant à peu près une minute, et une invitation à rappeler le lendemain si

elles voulaient entendre une autre histoire.

Les petites étaient enchantées, mais c'est à leurs amis qu'elles en ont parlé, non à leurs parents. Le lendemain elles étaient au rendez-vous avec plusieurs petits camarades, les plus grands s'amusant de l'émotion des petites.

Dimanche, le père a finalement lu le message entier à la télévision, et il a su que les histoires du Père Noël risquaient de lui coûter une bonne petite somme.

La fin du message, auquel les enfants n'avaient pas prêté attention, précisait que chaque communication coûtait 65 cents. On recommandait aux enfants de demander à leurs parents de composer le numéro pour eux. Mais quel enfant, n'ayant pas compris que dans l'esprit du commanditaire il s'agit d'une façon de demander la permission, songerait à demander à ses parents de faire

ce qu'il fait tout seul à tout moment?

Notre collègue n'est pas le seul à se plaindre de ce Père Noël mercantile. Le CRTC et l'Association des consommateurs du Québec commencent à recevoir des plaintes.

Si l'on se plaint à la compagnie de téléphone, voici ce qu'on répond: quand Bell a lancé son nouveau service 976, elle a joint à la facture des abonnés un dépliant précisant que les messages diffusés par les commanditaires de ce service pouvaient coûter entre 50 cents et \$2 aux utilisateurs.

Une note concernait particulièrement les messages adressés aux enfants: « Les commanditaires doivent faire tout en leur pouvoir pour conseiller aux enfants d'obtenir la permission d'un adulte avant de composer des numéros du service 976. Cependant, il est souhaitable que les parents don-

nent des directives à leurs enfants au sujet des appels au service 976 ainsi que de tout autre genre d'appel. »

L'entreprise BDR de Toronto, qui offre aux Québécois des messages concernant la loto, l'horoscope et des contes pour enfants qu'on peut entendre depuis déjà six semaines, ne s'attendait à aucune difficulté quand elle a lancé son Père Noël la semaine dernière. Elle a pris toutes les précautions nécessaires, a respecté les normes régissant la publicité, s'est tenue à l'écart des grandes heures d'écoute des enfants, a fait des efforts pour préparer des messages à contenu bien québécois.

Que pouvait-elle faire de plus? Rien, sinon compter sur des réactions d'enfants comme celle-ci: « Voyons papa, on ne paye pas pour écouter une histoire du Père Noël! C'est lui qui nous invite à lui téléphoner, à la télévision! »

## L'éléphante Bibo s'éteint doucement après une injection mortelle

Presse Canadienne  
GRANBY

Bibo, l'éléphante du zoo de Granby âgée de 16 ans, n'est plus de ce monde, le vétérinaire Clément

Lanthier ayant pratiqué hier une euthanasie sur le mastodonte de 9 000 livres.

Le zoo a agi avec autant de discrétion que de diligence dans cette affaire. C'est en effet moins de 24 heures après avoir pris officiel-

lement sa décision qu'il donnait l'injection mortelle à l'éléphante récalcitrante, réputée pour son mauvais caractère.

L'opération a été menée sans la présence de la presse.

Le président de la Société zoo-

logique, Marcel Croteau, a mentionné hier que le tout s'était déroulé sans difficulté. Il a ajouté qu'une entreprise spécialisée dans le transport de carcasses d'animaux morts est venue chercher Bibo sitôt le décès constaté.

Cahier  
SPÉCIAL

SAMEDI  
DANS

La Presse

## SPORTS D'HIVER

Toutes les grandes régions du Québec sont des paradis du ski, tant alpin que de randonnée. Le cahier en dresse un portrait complet. De plus, des articles sur les nouveautés en fait de vêtements, de skis et d'équipements, et sur le renouveau du sport de la motoneige.

# Urgences Santé: une injonction force le retour au travail des ambulanciers

AGNÈS GRUDA

La Cour supérieure a émis une injonction, hier soir, forçant le retour au travail des employés de six compagnies d'ambulances du réseau Urgences Santé. Les ambulanciers refusaient de respecter les horaires de travail en vigueur depuis minuit, dimanche, ce qui a considérablement perturbé le service ambulancier à Montréal et à Laval durant les journées de lundi et d'hier.

Au moment de mettre sous presse, on ne savait pas encore si les syndicats respecteraient l'injonction et si les autres compagnies touchées par ce conflit de travail allaient emboîter le pas et présenter elles aussi des requêtes en injonction.

D'autre part, malgré l'intervention du médiateur du Conseil des services essentiels, le conflit entre Urgences Santé et les 750 membres du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ) était toujours dans l'impasse hier soir.

Le médiateur Richard Taylor a rencontré hier, aux bureaux du Conseil, les représentants d'Urgences Santé, des compagnies d'ambulances et du RETAQ. D'intenses négociations se sont poursuivies pendant près de trois heures, mais elles n'ont donné aucun résultat, chacune des parties demeurant sur sa position de départ.

Rappelons que le syndicat refuse de respecter l'horaire d'hiver établi par Urgences Santé pour l'ensemble des compagnies du réseau de Montréal et de Laval, et réclame que la grille horaire d'automne demeure en vigueur d'ici à ce qu'on trouve un compromis.

Or, les 18 compagnies d'ambulances desservant ce territoire sont tenues, par contrat, de respecter l'horaire fixé par Urgences Santé et la plupart d'entre elles ont interrompu partiellement ou complètement leur service, devant l'attitude syndicale.

## Gouvernement

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a déclaré hier que le gouvernement interviendrait dans le conflit s'il devait trainer en longueur.

Concrètement, Québec pourrait décider d'appliquer des dispositions législatives adoptées en décembre 1984, lors de la dernière grève du RETAQ, et qui prévoient l'imposition d'amendes pouvant atteindre \$200 par jour pour les employés et \$50000 par jour pour le syndicat, en cas «d'obstacle au fonctionnement normal du service».

Incidentement, le syndicat continue de prétendre que ses membres n'ont pas déclenché de grève, et que le service aurait pu revenir à la normale si Urgences Santé acceptait de remettre en vigueur les horaires d'automne.

«C'est Urgences Santé qui a avisé les compagnies qu'elles ne seraient pas payées si elles acceptaient de faire travailler leurs employés selon les horaires d'automne», a fait valoir hier un porte-parole syndical, Pierre Lamarche.

## Service

Pour la deuxième journée consécutive, le transport ambulancier entre les établissements de santé était totalement interrompu, hier, en raison de ce conflit.

Cette situation a entraîné un engorgement des urgences dans certains hôpitaux (la Cité de la santé de Laval, par exemple), qui ne pouvaient assurer le transport des patients devant être acheminés vers d'autres établissements pour y recevoir des soins appropriés.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, une douzaine de patients venant d'autres institutions et qui devaient recevoir des traitements de radiothérapie, ont dû remettre leur rendez-vous.

Au cours de la journée, seulement 24 ambulances sillonnaient les rues de Montréal et de Laval; il y en aurait eu 70 en temps normal. Dans plus de la moitié des cas, ce sont des cadres ou des ambulanciers Saint-Jean qui ont dû prendre la route.

Enfin, certains hôpitaux ont mis sur pied un système de transport par minibus pour assurer les déplacements des patients.



Lavoie-Roux: Québec interviendra, «si nécessaire».

Selon une porte-parole du Conseil régional de la santé et des services sociaux, Mme Suzanne Thomas, les ambulanciers étaient en mesure de répondre aussi rapidement que d'habitude aux appels les plus urgents. Mais certaines personnes, dont l'état n'exigeait pas une intervention de toute urgence, ont dû attendre jusqu'à trois heures l'arrivée d'une ambulance, a-t-elle ajouté.

# La STCUM face à un taux considérable d'absentéisme

GILLES NORMAND

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) fait face à un taux considérable d'absentéisme, principalement parmi ses employés de moins de quatre ans de service.

Une étude, dont les résultats viennent tout juste d'être révélés, indique en effet que chacun des 112 individus sur le comportement desquels elle a porté, s'est absenté de son travail 84,4 fois durant quatre années consécutives, entre 1979 et 1983.

Ces absences sont réparties de la façon suivante.

La moyenne générale des absences individuelles pour maladie de courte durée (trois jours ou moins) est de 1,2 fois par mois, ce qui veut dire que chacun s'est absenté 59 fois en moyenne, pour des maladies de courte durée, au cours des quatre années de l'enquête. Les absences pour maladies de longue durée n'atteignent que huit dixième (0,8) de fois durant la même période. Les accidents de travail provoquent trois absences par personne en 48 mois, tandis que les absences sans permission s'élevaient à 21,6 jours, par employé et pour la même période.

On a considéré comme absences sans permission celles qui surviennent quand l'employé ne donne aucune raison valable pour les motiver. On a éliminé de cette catégorie d'absences celles qui surviennent lors de conflits de travail, de telle sorte que les absences sans permission ne constituent plus que 1,7 p. cent du total. Ainsi, les absences pour maladie de courte durée comptent pour 92,3 p. cent des absences totales.

L'étude a été menée auprès de travailleurs non spécialisés, tous de sexe masculin (un hasard, assure-t-on) qui ont été embauchés de février à novembre 1979, et qui travaillaient toujours à la STCUM au bout de quatre ans. Menée par Richard Emond, qui en a fait une thèse de maîtrise en sciences de la gestion, à l'École des Hautes études commerciales (HEC), cette recherche a valu hier à son auteur le prix de recherche 1986 du Centre d'études et de formation sur les avantages sociaux (CEFAS), attaché aux HEC.

Il ressort que les sujets qui ont fait l'objet de l'étude ont eu recours à l'absentéisme pour contourner la règle de l'ancienneté qui prévaut dans la répartition des vacances (ils n'en ont pas l'été en raison du peu de temps depuis lequel ils travaillent pour la compagnie) et dans l'attribution des congés

hebdomadaires, qu'ils ne peuvent prendre les samedis et dimanches pour la même raison.

Les individus choisis pour l'enquête effectuent tous le même type de travail et les tâches à accomplir sont similaires. Ils font tous partie de la même unité d'accréditation, qu'on n'a pas jugé bon de déterminer à des fins de publication. Leur moyenne d'âge est de 34 ans au moment de l'embauche.

L'enquête démontre également que la fréquence des absences pour maladies de courte durée augmente avec l'ancienneté, du moins jusqu'au début de janvier 1983. Par la suite, on note un changement important au cours de l'année, en raison, explique-t-on, de l'introduction d'un régime d'assurance-salaire et d'une diminution du nombre de jours accordés en prévision des maladies. Si l'étude démontre qu'un changement dans les pratiques de l'entreprise entraîne des modifications dans le comportement des individus, l'auteur se réserve bien de porter un jugement précis sur ce changement administratif.

## Les mois d'été

Au début de chaque année, les absences sont à un taux minimum. Ce dernier augmente faiblement jusqu'au milieu de l'année, et les mois de juillet et août subissent de fortes hausses de l'absentéisme. L'indice baisse par la suite, pour atteindre un autre sommet important vers la fin de chaque année.

«Étant donné le peu d'ancienneté accumulée par les individus de notre population, précise Richard Emond, ils sont les derniers à choisir les heures auxquelles ils devront fournir leur prestation de travail ainsi que leur congé hebdomadaire associé aux horaires. Pour cette raison, leur horaire quotidien se termine généralement en soirée ou la nuit, et ils ne bénéficient pas de congés hebdomadaires les samedis et dimanches.»

Pour les années 79 à 82 inclusivement, indique l'étude, un crédit de 15 jours est offert à l'employé au début de chaque année. Ces 15 journées peuvent servir autrement que sous la forme de congés de maladie, mais une fois le maximum atteint, les journées subséquentes ne font pas l'objet de compensation de la part de l'employeur. Quant aux journées non utilisées, elles sont accumulables d'année en année.

«Une des sources d'insatisfaction potentielle que nous avons identifiée est le fait, pour les 112 employés qui ont fait l'objet de l'étude, de ne pouvoir bénéficier de vacances annuelles durant l'été, précise l'auteur.

# Québec doit déposer des offres salariales pour 1987 et 1988, estime la CSN

Le jugement Croteau sur la loi 37 redonne sens à la libre négociation, dit la vice-présidente Monique Simard

LISA BINSE

Le gouvernement Bourassa doit se rendre à l'évidence. Maintenant qu'un juge de la Cour supérieure a statué que la loi 37 est inconstitutionnelle, même si ce jugement n'invalide pas la loi, le gouvernement se doit «moralement» de déposer des offres salariales pour 1987 et 1988.

C'est du moins l'avis exprimé hier par Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN et responsable des négociations du secteur public. Elle a d'ailleurs réitéré qu'il ne peut y avoir de règlement avec la CSN si l'entente ne porte pas sur les salaires des trois années des conventions collectives.

Dans un jugement déclaratoire rendu public la semaine dernière,

le juge Jean-Jacques Croteau déclare que la loi 37, qui encadre les négociations du secteur public et parapublic, n'est pas constitutionnelle. Cette loi, décriée et contestée devant les tribunaux par les trois centrales CSN-CEQ-FIQ, contrevient à la Charte canadienne des droits et libertés.

«Je suis d'opinion, peut-on lire dans ce jugement, que le mode de fixation des salaires ou échelles de salaires prévu à la loi 37 restreint considérablement ou empêche toute expression de la liberté de négociation. En ce concerne l'exercice de la grève, c'est une négation pure et simple pour les deuxième et troisième années de la convention collective; les salariés ne pouvant négocier les salaires que pour la première année.»

«C'est très agréable de pouvoir vous dire aujourd'hui qu'on avait

raison, déclarait hier Mme Simard. Ce jugement, qui reprend à toutes fins pratiques les arguments syndicaux, arrive à point pour les travailleurs et travailleurs du secteur public en redonnant tout son sens au principe même de la libre négociation.»

La CSN est aussi d'avis que ce jugement remet en question la «validité» de la loi 160, adoptée le 11 novembre dernier pour mettre fin aux débrayages illégaux dans les établissements de santé. La loi 160 vise à faire respecter la loi 37. Selon la CSN, elle interdit tout moyen de pression sous peine de sanctions sévères.

M. Herbert Marx, procureur général du Québec, a déclaré lundi que la limitation apportée par la loi 37 à la Charte canadienne des droits et libertés est raisonnable

et justifiée dans le cadre d'une société libre et démocratique.

C'est ce qu'il entend plaider, au cours des prochains mois, devant la Cour supérieure. Le gouvernement a six mois pour faire la preuve que les objectifs poursuivis par la loi sont suffisamment importants «pour justifier la suppression d'un droit ou d'une liberté garantis par la constitution».

La question fondamentale soulevée par le jugement Croteau est de savoir si les mécanismes de la négociation collective et la grève sont compris dans la notion de liberté d'association. La Cour d'appel fédérale et la Cour d'appel de l'Alberta ont toutes deux conclu qu'ils ne l'étaient pas.

Par ailleurs, la plupart des syndicats CSN ont entrepris des négociations intensives, allant jusqu'à sept jours par semaine, pour tenter d'en arriver à un règlement négocié avant la fin de l'année.

# MATELAS à 1/2 PRIX

avec légères imperfections

POUR FÊTER L'OUVERTURE DE NOTRE

6<sup>e</sup> MAGASIN AU

175, RUE ST-JEAN-BAPTISTE CHATEAUGUAY — 691-4240

Par mégarde, un lot de matelas a été fabriqué avec un côté de couleur différente.

- 840 ressorts travaillant individuellement
- niveau de confort supérieur grâce à un rembourrage plus épais.

	valeur	prix de solde
Ens. 39"	460\$	229\$
Ens. 54"	589\$	299\$
Ens. «Queen»	799\$	399\$
Ens. «King»	1199\$	599\$

Hâtez-vous car les quantités sont limitées.

LES GARANTIES SONT SUJETTES AUX CONDITIONS DU MANUFACTURIER

Rendez visite au spécialiste du confort MAINTENANT 6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI À COMPTER DE 10 h.

# MATELAS PIERRE BRUNELLE

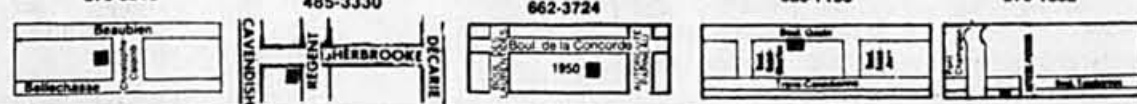
MONTRÉAL  
6274, CHRISTOPHE-COLOMB  
270-3313

MONTRÉAL  
5850, Sherbrooke ouest  
angle Regent  
485-3330

LAVAL  
GALERIES PINEAU  
1950, boul. de la CONCORDE  
662-3724

WEST ISLAND  
15634, boul. GOUIN ouest  
620-7155

BROSSARD  
7005, boul. TASCHEREAU  
676-1882



# LUMINA

Spécialistes en éclairage S.R. Inc.

No 357782  
LAMPE SUR PIED  
AU FINI LAITON ANTIQUE  
AVEC BRAS FLEXIBLE.  
ABAT-JOUR BEIGE.

SPÉCIAL  
\$129<sup>90</sup>

No 357762  
LAMPE DE TABLE  
AU FINI LAITON ANTIQUE  
AVEC BRAS FLEXIBLE.  
ABAT-JOUR BEIGE.

SPÉCIAL  
\$90<sup>99</sup>

La plus grande salle d'exposition dans l'ouest de Montréal, à 1 mille au nord du centre commercial Fairview.

HEURES D'OUVERTURE:  
lundi, mardi et mercredi de 9 h à 17 h 30;  
jeudi et vendredi de 9 h à 21 h;  
samedi de 9 h à 17 h.

4830, boulevard St-Jean  
Pierrefonds, Qc H9H 4B2  
(514) 620-9974

# Bissonnette: il ne faut pas oublier ceux qui appuient Mirabel

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les groupes et les maires qui ont pris position en faveur de Dorval, aux dépens de Mirabel, ne doivent pas oublier qu'ils sont loin d'être seuls et que l'aéroport déficitaire reçoit des appuis tout aussi convaincus.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre d'État aux Transports, M. André Bissonnette, commentant la prise de position du comité présidé par M. Laurent Picard sur l'avenir de Montréal.

Dans son rapport, M. Picard prenait position en faveur de Dorval, de préférence à Mirabel, comme principal aéroport de la région métropolitaine.

Ce faisant, le comité Picard joignait sa voix à la Chambre de commerce de Montréal, au Board of Trade et au nouveau maire de Montréal Jean Doré qui ont tous pris position en faveur de Dorval.

Mais, a souligné M. Bissonnette, il faut se garder d'oublier que Mirabel compte tout autant de supporters.

« M. Doré, comme maire de Montréal, a le droit de prendre position. Mais des maires de d'autres villes ont pris des positions plus fermes de l'autre côté », a-t-il dit.

M. Bissonnette souligne qu'il a reçu des représentations de plus

d'une cinquantaine de maires quant à l'avenir des aéroports, « d'aussi loin que la Matapédia ».

Mais, lorsqu'on lui demande s'il considère que l'opinion du maire de Montréal à le même poids que celle d'un édile d'une ville éloignée, M. Bissonnette se rebiffe. « Je n'ai pas dit cela. Mais M. Doré n'est pas seul au Québec et il le sait. C'est un maire très bien vu, je lui parle régulièrement », s'est empressé d'ajouter M. Bissonnette.

Selon le ministre, le comité Picard, chargé d'étudier l'avenir de Montréal, n'était pas biaisé en faveur de Dorval. « Leur mandat n'était pas seulement pour Montréal mais pour toute la région », a-t-il soutenu, qualifiant « d'excellent » le rapport publié la veille.

Le comité jugeait « incomplet » le rapport fourni par le « comité Sauriol » (présidé par l'ingénieur Jean-Pierre Sauriol et qui étudiait l'avenir

des deux aéroports), rappelle le ministre. La seule recommandation du comité Sauriol, de mettre en place « une administration plus locale » pour les deux aéroports, fait toutefois l'objet d'un « sérieux examen », a dit M. Bissonnette.

Selon son habitude, le ministre s'est refusé à préciser à quel moment il avait l'intention d'annoncer publiquement la décision d'Ottawa quant à l'avenir des deux aéroports.

## Le Comité Québec-Mirabel réclame un « autobus-rail » Bombardier

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le Comité Québec-Mirabel suggère qu'on fasse appel à une technologie nouvelle actuellement sur les tables à dessin de Bombardier, pour assurer une liaison rapide entre Mirabel, Laval, le centre de Montréal et la Rive-Sud. Il s'agirait d'un « autobus-rail », sorte de train-autobus qui emprunterait la voie actuelle du Canadien Pacifique.

Selon M. Michel Gagné, président du Comité Québec-Mirabel et maire de Boisbriand, Bombardier est en

train de mettre cette technologie au point en collaboration avec Lavalin et SNC. On serait bientôt prêt à soumettre un projet concret.

On sait que le ministre d'État au Transport, André Bissonnette, doit annoncer ces jours-ci — probablement lundi — la décision d'Ottawa. LA PRESSE tient de bonne source que le gouvernement Mulroney aurait décidé de garder tels quels les aéroports de Dorval et de Mirabel, en les reliant par un service d'autobus rapides. A la suite d'une entente Ottawa-Québec, l'autoroute 13 serait prolongée jusqu'à l'aérogare de Mirabel.

Le Comité Québec-Mirabel demande au gouvernement fédéral d'étudier au plus tôt la pertinence de cette nouvelle technologie, qui permettrait aux résidents de la Rive-Sud, de Montréal et de Laval de se rendre à Mirabel en quelques minutes. Un tel système, souligne M. Gagné, coûterait beaucoup moins cher qu'un TGV (train à grande vitesse), d'autant moins que la voie ferrée s'y trouve déjà.

### Flèches à Jean Doré

Conférencier de la Chambre de commerce de Saint-Eustache, le maire Gagné a lancé quelque flèches au nouveau maire de Montréal, Jean Doré, partisan de Dorval.

Il a rappelé que, dans son livre, M.

Doré a écrit que la « la promotion économique de Montréal ne peut être pleinement efficace que dans une perspective régionale ». Selon M. Gagné, cela comprend non seulement les municipalités de l'île de Montréal, mais aussi Laval, la Rive-Sud et la rive nord.

« Dans certaines entrevues, poursuit M. Gagné, lorsqu'il parle de Hyundai à Bromont, M. Doré inclut Bromont dans la région économique de Montréal. Mais lorsqu'il parle de Mirabel, il ne le situe pas dans la région économique de Montréal. Il serait grand temps que M. Doré ait une conversation avec M. Doré... »

Le président du Comité a aussi fait état d'un récent sondage effectué dans le West Island et portant sur le bruit des avions. « Entre l'affirmation des maires qui disent que le bruit n'est plus un problème et le fait que 56 p. cent de leurs citoyens interrogés se disent dérangés, il y a une marge très importante », souligne-t-il.

S'adressant en particulier aux élus de l'île de Montréal, le maire de Boisbriand a enfin souligné que, advenant la fermeture de Mirabel comme le réclament à grands cris les élites montréalaises, c'est environ une centaine de mouvements d'avions de plus qui se feraient à Dorval entre 4 h de l'après-midi et 2 h du matin. Et la presque totalité de ces appareils serait de gros transporteurs bruyants.



Gérald Leblanc

## Un rapport décevant

Il est toujours intéressant de regarder les manchets de trois ou quatre quotidiens traitant le même événement.

Lundi, le comité consultatif, mis sur pied par Ottawa et présidé par le professeur Laurent Picard, rendait public son rapport sur l'avenir économique de la région de Montréal. Nos quatre quotidiens en ont parlé hier à la Une.

- Le salut de Montréal passe par Dorval (LA PRESSE)
- Montréal, une banlieue de Toronto! (Le Journal de Montréal)
- Montréal risque de devenir la ville satellite de Toronto (Le Devoir)
- High-tech funds key to reviving Montreal: study (The Gazette)

Les titres du Journal de Montréal et du quotidien Le Devoir faisaient état du diagnostic sévère posé par le comité consultatif. « Ville satellite », « Banlieue » ou même « Gros Moncton? », comme se demandait l'éditorialiste de notre quotidien anglophone.

Dès la première page de l'avant-propos, Laurent Picard explique la dureté du regard porté sur la situation économique de Montréal.

« Pessimiste, peut-être fallait-il l'être pour contrecarrer l'effet de trop de discours et de prises de position et aussi de certains rapports quelquefois achetés à prix d'or, dont l'objectif principal semble avoir été de créer pour Montréal un miroir semblable à celui de la sorcière de Blanche-Neige, qui répond toujours « oui » à la question « Suis-je toujours la plus belle? »

Le médecin ne fait en effet aucun ménage. Le déclin économique de Montréal au cours des dernières décennies creve les yeux. Le retour des vaches grasses n'ira pas de soi. Seule une concertation des divers agents peut assurer le retour de la prospérité.

Tout en reconnaissant l'influence de plusieurs facteurs, souvent d'ordre national ou international, le comité du professeur Picard signale un problème bien particulier à Montréal: l'absence d'un leadership qui aurait permis à tout le monde de tirer dans la même direction. On compare même les chicanes de famille montréalaises à la « guerre d'Afghanistan en dentelle ».

« Les différents groupes de guerriers afghans comme on le sait, ajoute-t-on, ont mis la majeure partie de leur énergie, dans les premières années, à se battre entre eux plutôt qu'à essayer de vaincre leur ennemi commun. »

Bref, que la ville de Montréal cesse de rivaliser avec la CUM, que nos représentants à Québec et Ottawa cessent leur guerre de pancartes, que l'administration publique cesse de voir le secteur privé comme un ennemi, que le secteur privé cesse de réduire le bien commun à la dimension de ses intérêts... L'adversaire n'est pas à Montréal mais à Toronto, Vancouver et Boston qui veulent leur part du gâteau et plus si possible.

C'est sans contester l'analyse la plus percutante du rapport Picard.

LA PRESSE titrait avec un des rares éléments concrets et nouveaux contenus dans le rapport: le salut de Montréal passe par Dorval. Ce nouvel appui vient consacrer le consensus grandissant de la région montréalaise en faveur d'une concentration de l'activité aéroportuaire à Dorval.

Il sera révélateur de voir comment la communauté montréalaise arrivera à exprimer ce consensus de façon à être entendu par Ottawa.

The Gazette mettait l'accent sur la concentration des subventions gouvernementales touchant la haute technologie comme moyen de revitaliser Montréal.

Si le rapport Picard est éloquent dans son diagnostic sur la situation précaire de l'économie montréalaise, il est cependant beaucoup plus faible et dénué de toute originalité sur les remèdes à apporter.

Le rapport fédéral se contente en effet de faire état des atouts connus de Montréal (spécificité culturelle, milieu de vie agréable, nouveau dynamisme des entrepreneurs, nouveau climat d'optimisme, masse critique de chercheurs...).

Les sept axes de développement privilégiés dans le rapport paraissent habituellement dans tous les rapports et tous les articles sur l'avenir économique de Montréal: les activités internationales, la haute technologie, la finance et le commerce international, le design, les industries culturelles, le tourisme et le transport.

Tout cela a été dit et redit au Sommet économique de Montréal au début de l'été.

Il s'agissait d'un comité consultatif, donc d'un groupe chargé de frapper l'imagination ou l'intelligence des décideurs qui auront à passer à l'action.

Il y a en effet deux manières efficaces pour les comités consultatifs d'exercer une certaine influence. Ou bien, ils accouchent d'un rapport tellement documenté que les autorités peuvent difficilement passer à côté. Ce fut le cas, par exemple, du rapport Gendron sur la situation linguistique au Québec au début des années 70.

Ou bien, les comités s'expriment en termes originaux et stimulants qui frappent l'imagination et créent un courant favorable à l'action. Ce fut le cas, par exemple, du rapport sur l'avenir du Vieux-Port, rendu public cet été. En moins de cinquante pages, le comité consultatif y a ramassé de façon décisive les voies à éviter et celles qu'il fallait poursuivre. Si vous trouvez que le Vieux-Port constitue un sujet trop modeste pour le comparer à l'ensemble de la région montréalaise, que devait couvrir le rapport Picard, laissez-moi vous rappeler un petit rapport de 30 pages qui a secouré les États-Unis en 1983. Produit par un comité consultatif du président Reagan, le rapport *Nation at risk* a mis en branle une véritable révolution du monde scolaire américain.

Or, le rapport Picard ne peut figurer ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux catégories. On y apprend très peu de neuf sur la situation économique de Montréal. On n'y retrouve pas, d'autre part, le ton d'urgence et de dramatisation qui aurait pu susciter un mouvement d'ensemble.

Le plus grand mérite du comité du professeur Picard est finalement d'avoir mis le doigt, sans y insister suffisamment, sur le problème particulier de Montréal: l'absence de leadership et de vision d'ensemble de ce que doit devenir notre métropole.

Les villes qui ont remonté la pente, que ce soit Boston près de nous ou Montpellier de l'autre côté de l'Atlantique, ont finalement mis en pratique un vieux slogan de la CSN: « Ne comptons que sur nos propres moyens ». Traduit en clair, cela signifie qu'il faut s'organiser et se serrer les coudes.

C'est le principal message du professeur Picard aux Montréalais.

**SALLES de BAINS 87**

**SPECIAL D'AUTOMNE**

AUSSI DISPONIBLES

- CUISINES
- SALLES DE JEUX
- RAJOUTS
- TOUT GENRE DE RÉNOVATION

15% DE MOINS  
que notre liste de prix suggère

Prêt bancaire disponible pour rénovation.

**RÉNOVATION L'ACADIE**  
9725, boul. L'ACADIE, Montréal

ESTIMATION À DOMICILE **337-0702**

HEURES D'OUVERTURE:  
Samedi et dimanche, de 10h à 17h.  
du lundi au mercredi, de 10h à 18h.  
du jeudi au vendredi, de 9h à 20h.

Réunion ce soir à 19 h  
30 pour les hommes  
séparés ou divorcés  
au centre St-Pierre,  
1212 Panet, salle  
105.  
Pour renseignements appelez:  
**259-1479 ou 323-7985**

**PRÊTS**  
commerciaux seulement  
sans nantissement.  
Rapid Finance Co. Ltd.  
**342-4488**

# Montréal-Toronto avec le sourire!

**Wardair**

**Seulement 69\$**

Seulement 69 \$ l'aller simple vers Toronto, du lundi au samedi, du 10 novembre au 16 décembre inclusivement

Voyager avec Wardair, c'est déjà plus souriant qu'avec toute autre ligne aérienne: notre personnel est chaleureux et notre service attentionné, au sol comme en vol.

Voici maintenant une autre bonne raison de sourire lorsque vous devez vous rendre à Toronto: seulement 69 \$ l'aller simple. Du lundi au samedi, à 7 heures précises, un de nos avions gros porteurs A-300, B-747 ou DC-10 quitte Dorval vers Toronto. 55 minutes plus tard, vous êtes prêts pour une journée de travail ou de détente. Vous arrivez aussi à temps pour vos liaisons vers Calgary, Edmonton et Vancouver.

Et pour rendre votre sourire encore plus éclatant, Wardair vous remettra, à chacun de vos voyages avec nous d'ici le 16 décembre, un **certificat classe Wardair de 25 \$** utilisable pour des vols et services Wardair.

**69 \$. Aucune restriction. Aucune condition. Seulement un large sourire...!**

Départ de Toronto: 21 h 10  
Aller retour, classe économique: 138 \$  
Option Fauteuil Confort Plus: supplément de 15 \$/aller

Appelez votre agent de voyages ou le bureau de Wardair à Montréal au 288-9231.

**WARDAIR**

**Votre satisfaction nous donne des ailes.**

Message important pour les employeurs régis par le gouvernement fédéral et pour les fournisseurs du gouvernement fédéral

## ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

L'équité en matière d'emploi permet d'assurer que tous les candidats à un poste et tous les employés jouissent de chances égales sur le marché du travail.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral a créé deux programmes : le Programme légiféré d'équité en matière d'emploi et le Programme de contrats fédéraux.

La nouvelle Loi sur l'équité en matière d'emploi exige de certains employeurs régis par le gouvernement fédéral qu'ils mettent en oeuvre l'équité en matière d'emploi et qu'ils fassent chaque année rapport de cette activité au gouvernement. Les premiers rapports devraient être soumis en 1988.

La loi s'applique aux employeurs tels que définis à l'article 2 du Code canadien du travail et employant 100 travailleurs ou plus. Cette loi s'applique également aux sociétés de la Couronne énumérées au paragraphe C de la Loi sur l'administration financière.

D'autre part, en vertu du Programme de contrats fédéraux, les fournisseurs du gouvernement fédéral qui comptent 100 employés ou plus doivent s'engager à mettre en oeuvre l'équité en matière d'emploi afin de pouvoir soumissionner des marchés de \$200,000 et plus. Les fournisseurs à qui l'on a adjugé des marchés feront l'objet de vérifications sur place.

Les employeurs qui sont visés par ces mesures sont invités à communiquer avec les consultants responsables de l'équité en matière d'emploi, d'Emploi et Immigration Canada, pour obtenir de plus amples renseignements. Veuillez vous adresser à :

1441, rue Saint-Urbain  
3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2X 2M6



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Canada

## Poursuites de \$821 000 contre la CUM et la police pour les «réjouissances» de la Coupe Stanley

Quatre marchands de la rue Sainte-Catherine estiment que la police n'a pas assuré l'ordre convenablement

JOYCE NAPIER

■ Quatre boutiquiers de la rue Sainte-Catherine ont intenté des poursuites de \$821 000 en dommages contre la Communauté urbaine de Montréal, le directeur de police Roland Bourget, deux autres directeurs et un lieutenant qui n'auraient pas, à l'occasion des célébrations de la Coupe Stanley, assuré l'ordre et empêché que des vandales saccagent leurs magasins.

Dans leurs poursuites déposées hier devant la Cour supérieure, les marchands rappellent que, le 24 mai dernier, alors que les Canadiens venaient de remporter la Coupe Stanley, les partisans de l'équipe ont envahi les rues du centre-ville. Plusieurs devantures

de magasins ont été endommagées, des commerces ont été saccagés par les noceurs « ivres, menaçants et turbulents ». La circulation fut paralysée pendant plusieurs heures.

Les quatre commerces, tous situés rue Sainte-Catherine ouest, sont : la boutique Splash, située au 1397, qui réclame \$427 000 ; Mode Fellini, au 1388, qui réclame 326 000 ; les Entreprises Elam-Etam, au 1392, qui réclament \$32 000 ; enfin, un tabagie située au 1398, qui demande \$36 190.

La police, soutiennent les quatre plaignants, avait été appelée à intervenir à plusieurs reprises, mais les appels étaient demeurés lettre morte.

La police n'a pas veillé à ce que tout se passe dans le calme et l'or-

dre, lit-on dans la requête. Les boutiquiers ont signalé en vain le 911, numéro d'urgence de la police, et le répartiteur ne faisait que répéter : « On fait de notre mieux. »

Le directeur Roland Bourget n'a pas veillé à ce que des policiers soient dépêchés rapidement sur les lieux, lit-on encore dans la poursuite. Le directeur adjoint de service ce soir-là, Robert Binette, ainsi que le capitaine Serge Gascon, n'ont pas réagi assez rapidement, disent les plaignants.

M. Binette a été rétrogradé au rang de capitaine depuis. Quant au lieutenant Normand Langlois, le quatrième policier nommé dans la requête, responsable du poste 25 au centre-ville, il aurait lui aussi réagi avec une certaine lenteur, selon les plaignants.

## La Couronne n'a pas beaucoup de preneurs pour ses causes de meurtre parmi les avocats de pratique privée

Depuis le mois de juin, les avocats de la Couronne refusent de s'occuper de ces causes

JOYCE NAPIER

■ Le bâtonnier du Barreau de Montréal, Me Gabriel Lapointe, croit que le gouvernement ne trouvera pas de criminalistes chevronnés pour remplacer dans 10 causes de meurtre les procureurs de la Couronne qui poursuivent des moyens de pression en vue d'obtenir de meilleures conditions de travail.

On sait que l'Association des procureurs de la Couronne du Québec, regroupant 202 plaideurs, a convenu avec le gouvernement provincial que des avocats de pratique privée puissent assumer la poursuite dans ces causes.

Selon Me Lapointe, nombre d'avocats d'expérience refuseront de s'impliquer dans ce conflit opposant les procureurs au gouvernement.

« Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt », a-t-il dit philosophiquement.

C'est par solidarité envers leurs confrères de la poursuite — qui réclament, et à juste titre d'après Me Lapointe, des hausses de salaire de l'ordre de 30 p. cent et de meilleures conditions de travail — que les avocats de pratique pri-

vee refuseraient ces mandats ad hoc que le gouvernement veut leur confier.

Le Barreau de Montréal a fait parvenir une lettre au président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, qui négocie avec les membres du ministère public, pour lui demander d'accorder une « attention particulière » aux procureurs de la Couronne, « victimes d'une injustice flagrante ».

Rappelons que depuis le mois de juin, les avocats de la Couronne refusent, pour appuyer leurs demandes, de s'occuper de causes de meurtre. Il y a deux semaines, leur association et le gouvernement en sont venus à une entente selon laquelle les 10 causes de meurtre qui doivent s'instruire prochainement seraient assurées par leur confrère de la pratique privée.

Même l'Association des avocats de la défense, groupant une centaine de plaideurs, a recommandé à ses membres de ne pas accepter ces mandats.

Me Benoit Henri, membre de l'exécutif, a expliqué que bien que cette recommandation ait été faite il y a plusieurs mois, elle tient toujours. Il a tenu à préciser que si l'Association des procureurs de la Couronne est d'accord

pour que d'autres avocats assument la poursuite dans ces causes, certains membres s'y opposent.

« Dans le but de soutenir l'action de nos collègues dont les opinions sont partagées, on a recommandé à nos membres de ne pas intervenir. »

Or, deux avocats de pratique privée, Me Andrew Barbacki, de Montréal, ancien procureur de la Couronne comptant 10 ans de pratique, et Me Jacques Pothier, de Sainte-Hyacinthe, avocat depuis 15 ans, ont accepté de représenter le ministère public dans quatre causes de meurtre, moyennant une rémunération horaire de \$100.

Me Barbacki, membre de l'Association des avocats de la défense, a dit qu'il avait beaucoup hésité avant d'accepter. Il a tenu à préciser qu'il demeure entièrement solidaire de ses confrères de la Couronne.

Rappelons enfin que, cet été et au début de l'automne, les procureurs de la Couronne ont tenu trois journées d'étude qui ont paralysé l'appareil judiciaire. La semaine dernière, trois d'entre eux ont donné leur démission, invoquant des conditions de travail déplorable et des salaires dérisoires.

**NOUVEAU!**  
Disponible en kiosque

LE MAGAZINE PRATIQUE DE VOS FINANCES PERSONNELLES

# L'ARGENT et vous

■ ÊTES-VOUS PLUS RICHE QUE VOUS LE PENSEZ?  
La réponse dans notre Dossier du mois, p.45

L'AVENIR DE VOS REA  
Un sondage Sarécom exclusif:  
Les experts se prononcent

COMMENT MIEUX VOYAGER  
avec vos \$ canadiens

AUTO, VIDEO, FRIGO, VELO...  
Où et quand acheter à meilleur prix

LES FINANCES DE VOTRE FAMILLE  
Une bonne idée de budget pour les Fêtes

L'ECONOMIE EN 87 AU BEAU FIXE?  
Une enquête de Jean Pelletier

## ÊTES-VOUS plus riche que vous le pensez?

C'est ce que vous pourriez découvrir en lisant L'ARGENT ET VOUS, le magazine pratique de vos finances personnelles.

**Le magazine conçu pour vous!**

L'ARGENT ET VOUS, c'est le magazine des Québécoises et des Québécois qui veulent mieux gérer leurs finances personnelles pour s'assurer un bel avenir. Avec ses dossiers et articles écrits dans un langage clair et simple, L'ARGENT ET VOUS donne tous les conseils utiles pour vous aider à réaliser tous vos projets.

**Le magazine des gens qui ont des projets et qui veulent les réaliser!**

Vous préparez un achat important? Vous voulez acquérir une maison? Vous rêvez d'un voyage depuis longtemps? Vous devez changer votre automobile? Vous cherchez des moyens de réduire vos impôts?

L'ARGENT ET VOUS peut vous aider à réaliser vos projets les plus chers.

**Garantie de satisfaction**

Il est entendu que, si je n'étais pas absolument satisfait(e), je pourrai obtenir le remboursement complet de tous les numéros que vous ne m'avez pas encore envoyés.

**L'ARGENT ET VOUS**  
Un outil indispensable pour vous aider à réaliser vos rêves!

**L'ARGENT et vous**

**ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI!**

Il n'en coûte que 22,10\$ pour recevoir 10 numéros de L'ARGENT ET VOUS à votre domicile pendant un an. Ceci représente une économie de 7,40\$ par rapport au prix de vente en kiosque. Découpez ce coupon-réponse ou l'insérez dans une photocopie, remplissez-le et postez-le immédiatement à L'ARGENT ET VOUS, Les Éditions Telemédia Inc., Case postale 1625, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K6. Ou téléphonez au 514-927-9601 (Montréal et environs) ou sans frais au 1-800-361-3161 (extérieure).

**OUI! Abonnez-moi vite à L'ARGENT ET VOUS 22,10\$ seulement par année (une économie de 25%)!**

Je joins mon paiement de 22,10\$, par...

chèque  mandat  Visa  MasterCard

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code \_\_\_\_\_

Sexe:  H  F

Comptez de 4 à 6 semaines pour la livraison du premier numéro. Les Éditions Telemédia Inc. se réservent le droit de modifier leurs prix.

# SPÉCIAL à partir de 30\$ par jour

**HÔTEL La Résidence du Voyageur**

- Situé centre-ville près métro, magasins et attractions touristiques
- Chambre de bain privée
- Téléphone et TV (câble)
- Café du matin gratuit
- Ascenseur
- Service personnalisé
- Carte de la ville gratuite

847, Sherbrooke est, Montréal, H2L 1K6 (514) 527-9515

## C'est la joyeuse saison des Fêtes!

La Noël est l'occasion rêvée pour agir en grand seigneur.

C'est pourquoi du 5 décembre 1986 au 5 janvier 1987, Le Quatre Saisons entre dans l'esprit des Fêtes pour vous permettre de mieux célébrer. Comment? En vous faisant faire de folles dépenses à Montréal à des prix qui feraient sourire Séraphin.

**Occupation simple ou double pour seulement 98 \$.**

Vivez l'expérience merveilleuse d'être à Montréal durant le temps des Fêtes. Succombez aux tentations de ce paradis international du magasinage.

Pendant votre séjour, profitez sans scrupules de notre centre exclusif de conditionnement GymTech. Votre laissez-passer vous donne libre accès aux appareils les plus sophistiqués. Détendez-vous dans une baignoire-massage ou prenez plaisir à nager quelques longueurs dans notre piscine. Laissez-vous prendre aux charmes envoûtants d'un hôtel international de première classe à Montréal.

Faites vos réservations dès maintenant. Ce tarif spécial est tributaire des disponibilités.



Communiquez au (514) 284-1110 ou sans frais au 1-800-268-6282

Cargaison de splendides tapis d'Orient à liquider immédiatement en raison d'un défaut de paiement.

**Payez et emportez**

### ENCAN PUBLIC DE BEAUX TAPIS D'ORIENT DE VALEUR

- ouverture des ballots à 18h
- liquidation des tapis un à un
- inspection sur place seulement
- prix nominal ou sans mise à prix
- comptant ou chèque

**JEUDI 27 NOVEMBRE À 19H RAMADA INN, 6445, boul. Décarie**

Un mot des encanteurs: tous les tapis sont garantis noués à la main

## Montréal doit être la métropole internationale du pays

Il faut laisser à Toronto le rôle de « métropole intérieure », dit Jean Doré

FRANÇOIS BERGER



Jean Doré

Montréal doit se concentrer sur son rôle de métropole internationale du Canada et laisser à Toronto le rôle de « métropole intérieure » du pays, a déclaré hier à LA PRESSE le maire de Montréal, M. Jean Doré.

Le nouveau maire a accueilli très favorablement les recommandations du rapport du comité consultatif sur l'avenir de Montréal, rendu public cette semaine par le président du comité, M. Laurent Picard, doyen de la faculté d'administration de l'université McGill.

Le comité a recommandé entre autres de faire de Montréal une grande ville à vocation internationale. Parmi les recommandations, le comité prône l'installation à Montréal d'organismes à vocation internationale comme l'ACDI, la SEE, Telesat et la nouvelle Agence spatiale canadienne. « Pour Montréal, le positionnement sur le plan international est vital », a dit M. Doré.

Selon lui, le rapport confirme les orientations prises par le Rassemblement des citoyens de Montréal au sujet du développement de la ville et vient renforcer le consensus qui s'était dégagé lors du sommet économique de Montréal tenu en juin dernier.

Pour le maire Doré, le rapport du comité consultatif, mis sur pied il y a un an à l'instigation du gouvernement fédéral, est en concordance avec les stratégies de développement déjà décidées dans la communauté montréalaise. Outre les activités internationales, le rapport propose six autres axes de développement: la haute technologie, la finance et le commerce sur le plan international, le design, les industries culturelles, le tourisme et le transport.

Au sujet de l'aéroport de Dorval, M. Doré a indiqué que le rapport Picard réitère le consensus voulant faire de Dorval la porte d'entrée internationale à Montréal (le rapport recommande l'abandon de Mirabel).

## Un beau cadeau à chaque jour pendant 91 jours



**pour seulement 30\$**

Faites un beau cadeau à Noël à une personne chère. Offrez-lui un abonnement de 13 semaines à LA PRESSE. Il ne vous en coûtera que 30\$ et un porteur livrera LA PRESSE chez elle du lundi au dimanche durant 13 semaines.

Vous économiserez 12,25\$ sur le prix en kiosque et 9,65\$ sur le coût d'un abonnement à domicile.

Vous pourriez aussi profiter de cette offre si vous n'êtes pas déjà abonné!

Cette offre prend fin le 12 décembre 1986.

Composez le **285-6911**

ou remplissez le bon ci-joint.

*Ne me faire plaisir à Noël*

**il me faut La Presse**

\* Tarif de 35\$ pour livraison par service motorisé

Postez à:  
**LA PRESSE**  
C.P. 490  
Succursale Place  
d'Armes  
MONTREAL, QC  
H2Y 3H3

- Oui, je désire offrir un abonnement-cadeau  Oui, je désire profiter de cette offre
- Veuillez trouver ci-joint mon chèque ou mandat-poste au montant de 30\$ à l'ordre de LA PRESSE (35\$ pour livraison motorisée)
- Voici le numéro de ma carte de crédit:
- Visa  Mastercard  American Express
- Date d'expiration: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

J'offre LA PRESSE à:

NOM: \_\_\_\_\_ APP.: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

De: \_\_\_\_\_

NOM: \_\_\_\_\_ APP.: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

N° D'ABONNÉ (si déjà abonné)

### Ile de Montréal

#### Nouvel exécutif à Saint-Laurent



FLORIAN BERNARD

Le conseil municipal de Saint-Laurent a procédé à l'élection des membres de son comité exécutif pour un mandat renouvelable d'un an. M. Bernard Paquet, conseiller du district de Laval, et Mme Michèle Biron, du district de Lebeau, ont été élus. Le maire, M. Marcel Laurin, complète d'office le comité exécutif et en assume la présidence. Le conseil a également formé quatre commissions permanentes pour s'occuper des secteurs de l'habitation, de l'administration, du développement communautaire et des services à la population. Enfin, le maire Laurin a proposé la nomination du conseiller Jean-Louis Cousineau comme représentant permanent de Saint-Laurent au conseil d'administration de la Communauté urbaine de Montréal ainsi qu'à la Conférence des maires de banlieue. M. Cousineau est en outre maire suppléant.

**LaSalle: Leduc prédit un surplus**

Dans son discours annuel sur la situation financière de LaSalle, le maire Michel Leduc a prédit un surplus de l'ordre de \$1 million pour sa ville. C'est beaucoup moins que l'an dernier (\$2,2 millions), mais compte tenu des obligations financières assumées par la municipalité et la stabilisation du niveau des taxes, le maire s'est déclaré très satisfait. Au cours du dernier exercice, les dépenses ont atteint \$53,3 millions. Une partie du dernier surplus, soit \$200 000, a servi au projet de décontamination de l'ancien dépôt. La quote-part de LaSalle à la CUM a été de \$14,3 millions en 1985. Le service de la dette a coûté \$7,9 millions, soit 14,8 p. cent du budget total.

**Surplus de \$6,8 millions à St-Laurent**

Les dépenses ont connu une hausse inférieure à celles de l'an passé, à Saint-Laurent, soit 4,1 p. cent par rapport à 5 p. cent, d'où un important surplus de \$6,8 millions pour l'exercice qui se termine. Le montant sera versé au prochain budget. L'année a été particulièrement fertile en nouveaux investissements, surtout dans le secteur de la haute technologie. Dans l'ensemble, un million de pieds carrés ont été ajoutés au secteur industriel, et des permis de construction d'une valeur de \$40 millions ont été accordés. Parallèlement, l'endettement collectif a diminué. La

dette obligataire est passée de 3,08 p. cent de la valeur taxable des immeubles à 2,8 p. cent.

**Des comparaisons avantageuses**

La dernière édition de *Décision Montréal*, publiée par la CUM, établit une comparaison entre Montréal et 13 grandes villes à travers le monde, dont Tokyo, Chicago, Paris, Milan, Londres, Boston et Vancouver. La comparaison porte sur divers facteurs d'influence économique: coût des loyers, taxes, production manufacturière, coût des terrains industriels, etc. Sur les 17 tableaux comparatifs, Montréal occupe le premier rang cinq fois quant aux coûts les moins élevés, et le deuxième rang neuf fois. Parmi les catégories où Montréal occupe une position privilégiée, il y a l'indice des prix pour les biens de consommation courante, le coût des terrains industriels et le taux de taxation des entreprises. Plus de 25 000 exemplaires de *Décision Montréal* ont été distribués à travers le monde depuis quatre ans.

**Verdun installe des parcomètres partout**

Il y a maintenant des parcomètres partout à Verdun. On en trouve même une bonne vingtaine sur le terrain de l'hôtel de ville. Récemment, la ville a complété l'installation de 900 parcomètres additionnels, principalement dans le secteur commercial. Ces parcomètres ont entraîné un flux considérable de pièces de monnaie dans les dépôts bancaires du service de la trésorerie. La Ville a donc étudié deux offres concernant le décompte et la comptabilisation de ces pièces. C'est la Banque Nationale du Canada qui a obtenu le contrat en retenant \$8,25 de frais par \$1 000 déposés, contre des frais de \$10,50 par \$1 000 qu'exigeait la Banque Royale.

**La Ligue des propriétaires veut acheter**

Pour célébrer son soixante-cinquième anniversaire de fondation, la Ligue des propriétaires de Montréal songe à devenir propriétaire de son propre immeuble. Jusqu'à maintenant, la Ligue a été locataire. Le président, M. Pierre Aubry, doit prochainement soumettre un projet à ce sujet. Il a récemment rappelé que la région métropolitaine compte 1 026 925 logements, dont 58 p. cent sont locatifs. Chacun de ces 600 000 logements locatifs représente une valeur moyenne de \$35 000. La valeur globale des logements locatifs à Montréal atteint plus de \$21 milliards.

Message important pour les employeurs  
régis par le gouvernement fédéral  
et pour les fournisseurs  
du gouvernement fédéral

## ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

L'équité en matière d'emploi permet d'assurer que tous les candidats à un poste et tous les employés jouissent de chances égales sur le marché du travail.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral a créé deux programmes : le Programme légiféré d'équité en matière d'emploi et le Programme de contrats fédéraux.

La nouvelle Loi sur l'équité en matière d'emploi exige de certains employeurs régis par le gouvernement fédéral qu'ils mettent en oeuvre l'équité en matière d'emploi et qu'ils fassent chaque année rapport de cette activité au gouvernement. Les premiers rapports devraient être soumis en 1988.

La loi s'applique aux employeurs tels que définis à l'article 2 du Code canadien du travail et employant 100 travailleurs ou plus. Cette loi s'applique également aux sociétés de la Couronne énumérées au paragraphe C de la Loi sur l'administration financière.

D'autre part, en vertu du Programme de contrats fédéraux, les fournisseurs du gouvernement fédéral qui comptent 100 employés ou plus doivent s'engager à mettre en oeuvre l'équité en matière d'emploi afin de pouvoir soumissionner des marchés de \$200,000 et plus. Les fournisseurs à qui l'on a adjugé des marchés feront l'objet de vérifications sur place.

Les employeurs qui sont visés par ces mesures sont invités à communiquer avec les consultants responsables de l'équité en matière d'emploi, d'Emploi et Immigration Canada, pour obtenir de plus amples renseignements. Veuillez vous adresser à :

1441, rue Saint-Urbain  
3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2X 2M6



Emploi et  
Immigration Canada

Employment and  
Immigration Canada

Canada

## Poursuites de \$821 000 contre la CUM et la police pour les «réjouissances» de la Coupe Stanley

Quatre marchands de la rue Sainte-Catherine estiment que la police n'a pas assuré l'ordre convenablement

JOYCE NAPIER

■ Quatre boutiquiers de la rue Sainte-Catherine ont intenté des poursuites de \$821 000 en dommages contre la Communauté urbaine de Montréal, le directeur de police Roland Bourget, deux autres directeurs et un lieutenant qui n'auraient pas, à l'occasion des célébrations de la Coupe Stanley, assuré l'ordre et empêché que des vandales saccagent leurs magasins.

Dans leurs poursuites déposées hier devant la Cour supérieure, les marchands rappellent que, le 24 mai dernier, alors que les Canadiens venaient de remporter la Coupe Stanley, les partisans de l'équipe ont envahi les rues du centre-ville. Plusieurs devantures

de magasins ont été endommagées, des commerces ont été saccagés par les nocturnes « ivres, menaçants et turbulents ». La circulation fut paralysée pendant plusieurs heures.

Les quatre commerces, tous situés rue Sainte-Catherine ouest, sont : la boutique Splash, située au 1397, qui réclame \$427 000 ; Mode Fellini, au 1388, qui réclame 326 000 ; les Entreprises Elam-Etam, au 1392, qui réclament \$32 000 ; enfin, une tabagie située au 1398, qui demande \$36 190.

La police, soutiennent les quatre plaignants, avait été appelée à intervenir à plusieurs reprises, mais les appels étaient demeurés lettre morte.

La police n'a pas veillé à ce que tout se passe dans le calme et l'or-

dre, lit-on dans la requête. Les boutiquiers ont signalé en vain le 911, numéro d'urgence de la police, et le répartiteur ne faisait que répéter : « On fait de notre mieux. »

Le directeur Roland Bourget n'a pas veillé à ce que des policiers soient dépêchés rapidement sur les lieux, lit-on encore dans la poursuite. Le directeur adjoint de service ce soir-là, Robert Binette, ainsi que le capitaine Serge Gascon, n'ont pas réagi assez rapidement, disent les plaignants.

M. Binette a été rétrogradé au rang de capitaine depuis. Quant au lieutenant Normand Langlois, le quatrième policier nommé dans la requête, responsable du poste 25 au centre-ville, il aurait lui aussi réagi avec une certaine lenteur, selon les plaignants.

## La Couronne n'a pas beaucoup de preneurs pour ses causes de meurtre parmi les avocats de pratique privée

Depuis le mois de juin, les avocats de la Couronne refusent de s'occuper de ces causes

JOYCE NAPIER

■ Le bâtonnier du Barreau de Montréal, Me Gabriel Lapointe, croit que le gouvernement ne trouvera pas de criminalistes chevronnés pour remplacer dans 10 causes de meurtre les procureurs de la Couronne qui poursuivent des moyens de pression en vue d'obtenir de meilleures conditions de travail.

On sait que l'Association des procureurs de la Couronne du Québec, regroupant 202 plaideurs, a convenu avec le gouvernement provincial que des avocats de pratique privée puissent assumer la poursuite dans ces causes.

Selon Me Lapointe, nombre d'avocats d'expérience refuseront de s'impliquer dans ce conflit opposant les procureurs au gouvernement.

« Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt », a-t-il dit philosophiquement.

C'est par solidarité envers leurs confrères de la poursuite — qui réclament, et à juste titre d'après Me Lapointe, des hausses de salaire de l'ordre de 30 p. cent et de meilleures conditions de travail — que les avocats de pratique pri-

vée refuseraient ces mandats ad hoc que le gouvernement veut leur confier.

Le Barreau de Montréal a fait parvenir une lettre au président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, qui négocie avec les membres du ministère public, pour lui demander d'accorder une « attention particulière » aux procureurs de la Couronne, « victimes d'une injustice flagrante ».

Rappelons que depuis le mois de juin, les avocats de la Couronne refusent, pour appuyer leurs demandes, de s'occuper des causes de meurtre. Il y a deux semaines, leur association et le gouvernement en sont venus à une entente selon laquelle les 10 causes de meurtre qui doivent s'instruire prochainement seraient assurées par leur confrère de la pratique privée.

Même l'Association des avocats de la défense, groupant une centaine de plaideurs, a recommandé à ses membres de ne pas accepter ces mandats.

Me Benoit Henri, membre de l'exécutif, a expliqué que bien que cette recommandation ait été faite il y a plusieurs mois, elle tient toujours. Il a tenu à préciser que si l'Association des procureurs de la Couronne est d'accord

pour que d'autres avocats assument la poursuite dans ces causes, certains membres s'y opposent.

« Dans le but de soutenir l'action de nos collègues dont les opinions sont partagées, on a recommandé à nos membres de ne pas intervenir. »

Or, deux avocats de pratique privée, Me Andrew Barbacki, de Montréal, ancien procureur de la Couronne comptant 10 ans de pratique, et Me Jacques Pothier, de Sainte-Hyacinthe, avocat depuis 15 ans, ont accepté de représenter le ministère public dans quatre causes de meurtre, moyennant une rémunération horaire de \$100.

Me Barbacki, membre de l'Association des avocats de la défense, a dit qu'il avait beaucoup hésité avant d'accepter. Il a tenu à préciser qu'il demeure entièrement solidaire de ses confrères de la Couronne.

Rappelons enfin que, cet été et au début de l'automne, les procureurs de la Couronne ont tenu trois journées d'étude qui ont paralysé l'appareil judiciaire. La semaine dernière, trois d'entre eux ont donné leur démission, invoquant des conditions de travail déplorables et des salaires dérisoires.

## ÊTES-VOUS plus riche que vous le pensez?

C'est ce que vous pourriez découvrir en lisant L'ARGENT ET VOUS, le magazine pratique de vos finances personnelles.

Le magazine conçu pour vous!

L'ARGENT ET VOUS, c'est le magazine des Québécoises et des Québécois qui veulent mieux gérer leurs finances personnelles pour s'assurer un bel avenir. Avec ses dossiers et articles écrits dans un langage clair et simple, L'ARGENT ET VOUS donne tous les conseils utiles pour vous aider à réaliser tous vos projets.

Le magazine des gens qui ont des projets et qui veulent les réaliser!

Vous préparez un achat important? Vous voulez acquérir une maison? Vous rêvez d'un voyage depuis longtemps? Vous devez changer votre automobile? Vous cherchez des moyens de réduire vos impôts?

L'ARGENT ET VOUS peut vous aider à réaliser vos projets les plus chers.

Garantie de satisfaction

Il est entendu que, si je n'étais pas absolument satisfait(e), je pourrais obtenir le remboursement complet de tous les numéros que vous ne m'avez pas encore envoyés.



Le magazine des hommes et des femmes qui réussissent!

L'ARGENT ET VOUS propose des témoignages révélateurs de Québécoises et Québécois qui ont relevé le défi de l'entrepreneuriat et dévoile la plupart des secrets de leur réussite.

L'ARGENT ET VOUS  
Un outil indispensable pour vous aider à réaliser vos rêves!

L'ARGENT ET VOUS

ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI!

Il n'en coûte que 22,10\$ pour recevoir 10 numéros de L'ARGENT ET VOUS à votre domicile pendant un an. Ceci représente une économie de 7,40\$ par rapport au prix de vente en kiosque. Découpez ce coupon-reponse (ou faites-en une photocopie), remplissez-le et postez-le immédiatement à L'ARGENT ET VOUS, Les Éditions Telemédia Inc., Case postale 1625 Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K6. Ou téléphonez au 514-927-9601 (Montréal et environs) ou sans frais au 1-800-361-3161 (extérieur).

OUI! Abonnez-moi vite à L'ARGENT ET VOUS 22,10\$ seulement par année (une économie de 25%)

Je joins mon paiement de 22,10\$, par...

chèque  mandat  Visa  MasterCard

Signature \_\_\_\_\_

Envoyez-moi la facture

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Cité \_\_\_\_\_

Sexe  H  F  Autre \_\_\_\_\_

Comptez de 4 à 6 semaines pour la livraison du premier numéro. Les Éditions Telemédia Inc. se réservent le droit de modifier leurs prix.



# SPÉCIAL à partir de 30\$ par jour

**HÔTEL La Résidence du Voyageur**

- Situé centre-ville près métro, magasins et attractions touristiques
- Chambre de bain privée
- Téléphone et TV (câble)
- Café du matin gratuit
- Ascenseur
- Service personnalisé
- Carte de la ville gratuite

847, Sherbrooke est, Montréal, H2L 1K6

(514) 527-9515

Cargaison de splendides tapis d'Orient à liquider immédiatement en raison d'un défaut de paiement.

**Payez et emportez**

## ENCAN PUBLIC DE BEAUX TAPIS D'ORIENT DE VALEUR

- ouverture des ballots à 18h
- liquidation des tapis un à un
- inspection sur place seulement
- prix nominal ou sans mise à prix
- comptant ou chèque

JEUDI 27 NOVEMBRE À 19H

**RAMADA INN, 6445, boul. Décarie**

Un mot des encanteurs: tous les tapis sont garantis noués à la main

# C'est la joyeuse saison des Fêtes!

La Noël est l'occasion rêvée pour agir en grand seigneur.

C'est pourquoi du 5 décembre 1986 au 5 janvier 1987, Le Quatre Saisons entre dans l'esprit des Fêtes pour vous permettre de mieux célébrer. Comment? En vous faisant faire de folles dépenses à Montréal à des prix qui feraient sourire Sésaphin.

**Occupation simple ou double pour seulement 98 \$.**

Vivez l'expérience merveilleuse d'être à Montréal durant le temps des Fêtes. Succombez aux tentations de ce paradis international du magasinage.

Pendant votre séjour, profitez sans scrupules de notre centre exclusif de conditionnement GymTech. Votre laissez-passer vous donne libre accès aux appareils les plus sophistiqués. Détendez-vous dans une baignoire-massage ou prenez plaisir à nager quelques longueurs dans notre piscine. Laissez-vous prendre aux charmes envoûtants d'un hôtel international de première classe à Montréal.

Faites vos réservations dès maintenant. Ce tarif spécial est tributaire des disponibilités.



Communiquez au (514) 284-1110 ou sans frais au 1-800-268-6282

# Montréal doit être la métropole internationale du pays

Il faut laisser à Toronto le rôle de « métropole intérieure », dit Jean Doré

FRANÇOIS BERGER



Jean Doré

Montréal doit se concentrer sur son rôle de métropole internationale du Canada et laisser à Toronto le rôle de « métropole intérieure » du pays, a déclaré hier à LA PRESSE le maire de Montréal, M. Jean Doré.

Le nouveau maire a accueilli très favorablement les recommandations du rapport du comité consultatif sur l'avenir de Montréal, rendu public cette semaine par le président du comité, M. Laurent Picard, doyen de la faculté d'administration de l'université McGill.

Le comité a recommandé entre autres de faire de Montréal une grande ville à vocation internationale. Parmi les recommandations, le comité prône l'installation à Montréal d'organismes à vocation internationale comme l'ACDI, la SEE, TéléSAT et la nouvelle Agence spatiale canadienne. « Pour Montréal, le positionnement sur le plan international est vital », a dit M. Doré.

Selon lui, le rapport confirme les orientations prises par le Rassemblement des citoyens de Montréal au sujet du développement de la ville et vient renforcer le consensus qui s'était dégagé lors du sommet économique de Montréal tenu en juin dernier.

Pour le maire Doré, le rapport du comité consultatif, mis sur pied il y a un an à l'instigation du gouvernement fédéral, est en concordance avec les stratégies de développement déjà décidées dans la communauté montréalaise. Outre les activités internationales, le rapport propose six autres axes de développement : la haute technologie, la finance et le commerce sur le plan international, le design, les industries culturelles, le tourisme et le transport. Au sujet de l'aéroport de Dorval, M. Doré a indiqué que le rapport Picard réitère le consensus voulant faire de Dorval la porte d'entrée internationale à Montréal (le rapport recommande l'abandon de Mirabel).

# Un beau cadeau à chaque jour pendant 91 jours



pour seulement 30\$

Faites un beau cadeau à Noël à une personne chère. Offrez-lui un abonnement de 13 semaines à LA PRESSE. Il ne vous en coûtera que 30\$ et un porteur livrera LA PRESSE chez elle du lundi au dimanche durant 13 semaines.

Vous économiserez 12.25\$ sur le prix en kiosque et 9.65\$ sur le coût d'un abonnement à domicile.

Vous pourriez aussi profiter de cette offre si vous n'êtes pas déjà abonné!

Cette offre prend fin le 12 décembre 1986.

Composez le **285-6911** ou remplissez le bon ci-joint.

*Pour faire plaisir à Noël*

**il me faut La Presse**

\* Tarif de 35\$ pour livraison par service motorisé

Postez à:  
**LA PRESSE**  
C.P. 490  
Succursale Place  
d'Armes  
MONTREAL, QC  
H2Y 3H3

- Oui, je désire offrir un abonnement-cadeau  Oui, je désire profiter de cette offre
- Veuillez trouver ci-joint mon chèque ou mandat-poste au montant de 30\$ à l'ordre de LA PRESSE (35\$ pour livraison motorisée)
- Voici le numéro de ma carte de crédit:

Visa  Mastercard  American Express

Date d'expiration: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

J'offre LA PRESSE à:

NOM: \_\_\_\_\_ APP: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

De: \_\_\_\_\_

NOM: \_\_\_\_\_ APP: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

N° D'ABONNÉ (si déjà abonné)

## Île de Montréal

### Nouvel exécutif à Saint-Laurent



FLORIAN BERNARD

Le conseil municipal de Saint-Laurent a procédé à l'élection des membres de son comité exécutif pour un mandat renouvelable d'un an. M. Bernard Paquet, conseiller du district de Laval, et Mme Michele Biron, du district de Lebeau, ont été élus. Le maire, M. Marcel Laurin, complète d'office le comité exécutif et en assume la présidence. Le conseil a également formé quatre commissions permanentes pour s'occuper des secteurs de l'habitation, de l'administration, du développement communautaire et des services à la population. Enfin, le maire Laurin a proposé la nomination du conseiller Jean-Louis Cousineau comme représentant permanent de Saint-Laurent au conseil d'administration de la Communauté urbaine de Montréal ainsi qu'à la Conférence des maires de banlieue. M. Cousineau est en outre maire suppléant.

**LaSalle: Leduc prédit un surplus**

Dans son discours annuel sur la situation financière de LaSalle, le maire Michel Leduc a prédit un surplus de l'ordre de \$1 million pour sa ville. C'est beaucoup moins que l'an dernier (\$2,2 millions), mais compte tenu des obligations financières assumées par la municipalité et la stabilisation du niveau des taxes, le maire s'est déclaré très satisfait. Au cours du dernier exercice, les dépenses ont atteint \$53,3 millions. Une partie du dernier surplus, soit \$200 000, a servi au projet de décontamination de l'ancien dépôt. La quote-part de LaSalle à la CUM a été de \$14,3 millions en 1985. Le service de la dette a coûté \$7,9 millions, soit 14,8 p. cent du budget total.

**Surplus de \$6,8 millions à St-Laurent**

Les dépenses ont connu une hausse inférieure à celles de l'an passé, à Saint-Laurent, soit 4,1 p. cent par rapport à 5 p. cent, d'où un important surplus de \$6,8 millions pour l'exercice qui se termine. Le montant sera versé au prochain budget. L'année a été particulièrement fertile en nouveaux investissements, surtout dans le secteur de la haute technologie. Dans l'ensemble, un million de pieds carrés ont été ajoutés au secteur industriel, et des permis de construction d'une valeur de \$40 millions ont été accordés. Parallèlement, l'endettement collectif a diminué. La

dette obligataire est passée de 3,08 p. cent de la valeur taxable des immeubles à 2,8 p. cent.

**Des comparaisons avantageuses**

La dernière édition de *Decision Montreal*, publiée par la CUM, établit une comparaison entre Montréal et 13 grandes villes à travers le monde, dont Tokyo, Chicago, Paris, Milan, Londres, Boston et Vancouver. La comparaison porte sur divers facteurs d'influence économique : coût des loyers, taxes, production manufacturière, coût des terrains industriels, etc. Sur les 17 tableaux comparatifs, Montréal occupe le premier rang cinq fois quant aux coûts les moins élevés, et le deuxième rang neuf fois. Parmi les catégories où Montréal occupe une position privilégiée, il y a l'indice des prix pour les biens de consommation courante, le coût des terrains industriels et le taux de taxation des entreprises. Plus de 25 000 exemplaires de *Decision Montreal* ont été distribués à travers le monde depuis quatre ans.

**Verdun installe des parcomètres partout**

Il y a maintenant des parcomètres partout à Verdun. On en trouve même une bonne vingtaine sur le terrain de l'hôtel de ville. Récemment, la ville a complété l'installation de 900 parcomètres additionnels, principalement dans le secteur commercial. Ces parcomètres ont entraîné un flux considérable de pièces de monnaie dans les dépôts bancaires du service de la trésorerie. La Ville a donc étudié deux offres concernant le décompte et la comptabilisation de ces pièces. C'est la Banque Nationale du Canada qui a obtenu le contrat en retenant \$8,25 de frais par \$1 000 déposés, contre des frais de \$10,50 par \$1 000 qu'exigeait la Banque Royale.

**La Ligue des propriétaires veut acheter**

Pour célébrer son sixante-cinquième anniversaire de fondation, la Ligue des propriétaires de Montréal songe à devenir propriétaire de son propre immeuble. Jusqu'à maintenant, la Ligue a été locataire. Le président, M. Pierre Aubry, doit prochainement soumettre un projet à ce sujet. Il a récemment rappelé que la région métropolitaine compte 1 026 925 logements, dont 58 p. cent sont locatifs. Chacun de ces 600 000 logements locatifs représente une valeur moyenne de \$35 000. La valeur globale des logements locatifs à Montréal atteint plus de \$21 milliards.

**Élegante bague de diamants**  
50 points au total or 14 carats  
**499\$**

**Paire nuptiale**  
24 points au total Or 14 carats  
**299\$**

**Spécial éclatant**  
Diamant 12 points or 10 carats  
**199\$**

**PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE!**

Valeur de **49,99\$**

Quantité limitée: 100

Pour les fiancés, nous avons une grande sélection d'alliances traditionnelles et diamantées à partir de **199\$**

Avec tout achat, nous vous remettrons gratuitement cette magnifique bague sertie d'un diamant de 1.5 point avec monture en or 10 carats.

Réparations rapides sur place.

**Bijouterie VIEN DONG**  
1082, boul. Saint-Laurent (quartier chinois) 878-1035

## Grève d'une journée dans 13 cégeps

■ Quelque 40 000 étudiants de 13 cégeps du Québec ont bénéficié hier d'une journée de congé non prévue au calendrier scolaire: 450 professionnels de cégeps, membres de la CEO, ont fait une

grève de 24 heures pour protester contre la lenteur des négociations avec le gouvernement.

Selon la Fédération des cégeps, le fonctionnement dans 21 collèges aurait dû être perturbé par l'arrêt de travail des professionnels, mais il semble que le débrayage n'a causé des problèmes que dans 13 établissements, dont les cégeps Vieux-Montréal, Édouard-Montpetit à Longueuil, Sherbrooke, Sorel-Tracy, Valleyfield, Limoilou et François-Xavier Garneau à Québec.

Un porte-parole de la Fédération a rapporté que sur les 21 cégeps, onze ont signifié que des lignes de piquetage avaient été érigées devant leurs portes. Dans trois cas, les enseignants et autres syndiqués n'ont pas respecté les piquets de grève. Dans 13 cas, les lignes ont été respectées. Cinq cégeps sur les 21 n'étaient pas touchés par cette grève légale.

Les professionnels — psychologues, conseillers d'orientation, conseillers pédagogiques, animateurs, agents de gestion financière, analystes en informatique — protestent aussi contre le fait que la partie patronale refuse de donner suite au rapport de médiation déposé le 8 octobre dernier.

À Québec, M. Paul Gobeil, président du Conseil du Trésor, a soutenu à l'Assemblée nationale que ses porte-parole ont les mandats nécessaires pour négocier aux tables de négociation.

En réponse au député péquiste d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron, M. Gobeil a dit croire que les « négociations se déroulent normalement aux tables de négociation ». Le député de l'opposition a dit que les syndiqués pensent plutôt que les négociateurs patronaux n'ont pas reçu de nouveau mandat depuis six mois.

**CENTRE VILLE TORONTO TARIF SPÉCIAL**  
**\$59** simple **\$65** double  
au 28 Fév. /87  
Pour réserver, contactez votre agent de voyage ou appelez:  
Appel gratuit **1-800-268-9076**

**Carlton Inn Hotel**  
30 Carlton Street, Toronto, Ontario M5B 2E9 (416) 977-6655

# ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN 1987

LIVRAISON AVANT LE 23 DÉCEMBRE 1986

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

★ AUCUN DÉPÔT ★ AUCUN INTÉRÊT ★ AUCUN PAIEMENT AVANT LE 12 FÉVRIER 87

### MOBILIER DE CHAMBRE MODULAIRE 10 PIÈCES

Un ensemble à l'image des goûts d'aujourd'hui. Fabriqué en merisier massif recouvert de laque, ce mobilier offre à la fois résistance aux égratignures et facilité d'entretien. Couleur amande avec des touches laiton. Ses composantes: coiffeuse, deux bureaux à trois tiroirs, miroir vertical, élément de coin, deux tables de nuit, huche lumineuse, tête de lit 54" / 60" et boîte de lit.

**1199\$**  
LIVRAISON INCLUSE



LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 KM DE MONTRÉAL

### MAGNAVOX

**Modèle VTM-2000**  
Contrôle à distance infrarouge. 17 fonctions. 2 vitesses SP-SLP, possibilité de 117 canaux. Vidéo 4 têtes.  
**1 AN DE GARANTIE PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE À DOMICILE**

**489\$**  
SERVICE ET LIVRAISON INCLUS

**INCLUANT 3 ANS DE GARANTIE PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE À DOMICILE**

**TÉLÉCOULEUR 20" Modèle CC2020**  
Châssis 100% transistors • Tube-image de 90° auto-convergent à matrice noire • Syntonisateur UHF-VHF par deux touches centrales • Accord précis automatique • Autoreglage des couleurs

**299\$**  
SERVICE ET LIVRAISON INCLUS

### JENN-AIR

**SURFACE DE CUISSON**  
Modèle C-202

● Gril convertible à gauche, cartouche conventionnelle fixe à droite. Puissance de ventilation incorporée. Gril standard. Fini acier inoxydable. Dimension 76 cm x 55 cm.

À L'ACHAT DE CETTE SURFACE DE CUISSON C-202, OBTENEZ GRATUITEMENT UNE PLAQUE DE TEFLON A-300

### POLARIS

**CONGÉLATEUR**  
7 pieds cubes

Pratique et économique, ce congélateur peut contenir 246 lb d'aliments. Indicateur de fonctionnement. Serrure de sûreté.

**289\$**  
SERVICE ET LIVRAISON INCLUS

### INVITATION À LA RELAXATION

Detendez-vous sur cet ensemble comprenant un fauteuil et sofa trois places de couleur «BLEU PERFECTION». Appliqués de chêne doré véritable au devant et aux accoudoirs. Coussin ballon pour un confort sublime. Aussi disponible en magasin tables et unité murale en chêne doré moyennant léger supplément.

**999\$**  
LIVRAISON INCLUSE



2 pièces

## BRAULT & MARTINEAU

★ ACHAT MINIMUM DE \$500 ★ NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE APPLICABLE ★ SUJET À L'APPROBATION DE CRÉDIT  
★ AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER LE 12 FÉVRIER 1987 ★ SUR MARCHANDISE EN STOCK SEULEMENT

OÙ LA QUALITÉ N'EST PAS UN OBSTACLE AUX BAS PRIX!

## Père de famille condamné à 16 mois de prison pour cause d'inceste

Presse Canadienne  
HULL

■ C'est une sentence de 16 mois de prison qu'a imposée hier, le juge Jean-Pierre Plouffe de la Cour provinciale à l'endroit d'un père de famille de 66 ans qui a plaidé coupable à deux accusations d'inceste.

En rendant sa sentence, le juge Plouffe a précisé tenir compte du fait que le père de famille était en détention préventive depuis 10 mois ce qui, selon une règle non écrite, équivalait à une période de détention totale de 20 mois.

Rappelons que le père de famille de 66 ans a été arrêté en février dernier en compagnie de quatre de ses fils et de son beau-fils en rapport avec une affaire d'inceste qui a duré environ sept ans, soit entre janvier 1979 et février 1986, et dont les victimes étaient deux des filles du père de famille. Les deux victimes avaient 7 et 9 ans lorsque les incidents ont débuté.

Le père de famille, son beau-fils de 29 ans et trois de ses quatre garçons ont tous offert des plaidoyers de culpabilité à chacune des deux accusations d'inceste pendant que le plus jeune des fils a quant à lui été acquitté après que la Couronne eut déclaré ne pas avoir de preuve dans son cas.

## Amende de \$70 000 pour impôt non déclaré

■ Un homme d'affaires de Longueuil a été condamné à une amende de \$70 000 après s'être reconnu coupable d'avoir éludé \$99 035 de l'impôt qu'il devait verser à Revenu Canada entre le début de 1980 et la fin de 1983.

M. Gilles Richard, dont les revenus provenaient principalement de la vente d'automobiles accidentées, d'intérêts sur prêts hypothécaires, de financement de taxis, avait accumulé, durant cette période, un montant de revenus non déclarés de \$325 498.

Le juge Denys Dionne, de la Cour des sessions de la paix siégeant à Longueuil, lui a accordé un délai de trois mois pour s'acquitter de cette amende, sinon il devra purger une peine de deux ans de prison.

Il devra, de plus, payer les impôts qu'il a éludés, ainsi que les intérêts.

## Tué par une souffleuse

■ Un homme de 53 ans, M. Roger Lasalle, de Mont-Royal, a été heurté à mort par une souffleuse, tôt hier matin. Le véhicule était en mouvement mais ne soufflait pas de neige. L'accident s'est produit à l'intersection des rues Stanstead et Sainte-Claire, à Mont-Royal. M. Lasalle serait décédé sur le coup.

**MONTRÉAL**  
7930 est. Sherbrooke (Métro Beaugrand)  
**353-7330**

**LAVAL**  
382, boul. des Laurentides  
**667-3210**

**VILLE LASALLE**  
1130, Dollard  
**364-6110**

**ST-LÉONARD**  
6875 est. Jean-Talon (Pres des Galeries d'Anjou)  
**254-9455**

**LONGUEUIL**  
3245, chemin Chambly (Coin Roberval)  
**679-1260**

# TEMPÊTE DE BAS PRIX

chez **OBERSON**  
le plus grand choix de vêtements  
en ville

Bottes d'après-ski et tous les accessoires

PLUSIEURS SPÉCIAUX EN MAGASIN

- |                |           |
|----------------|-----------|
| ELLESSE        | SKISS     |
| KITEX          | SUNRISE   |
| DESCENTE       | PEDIGREE  |
| CIESSA PIUMINI | MOBIUS    |
| FILA           | ALPINE    |
| SPORTALM       | COBOR     |
| FULSER         | COLINIS   |
| SKILA          | SPORTSTOP |
| ELHO           | UTEX      |
| FRIMAS         | PANCARI   |
| BOY            | PEDSPORT  |

ET PLUSIEURS AUTRES

### Ensemble de ski alpin classe expert comprenant:

- 1 paire de skis Spalding Squadra Corse ou Head Racing
- 1 paire de fixations Look 99 HP
- 1 paire de bâtons Kerma
- 1 courroie porte-bottes

**299\$**

### Ensemble de ski alpin classe intermédiaire comprenant:

- 1 paire de skis Head Lite
- 1 paire de fixations Marker M23
- 1 paire de bâtons Look
- 1 courroie porte-bottes

**199\$**

### Ensemble de ski alpin classe débutant comprenant:

- 1 paire de skis Élan Équipe ou Challenger
- 1 paire de fixations Look 39
- 1 paire de bâtons Look
- 1 courroie de porte-bottes

**129\$**

## LA MEILLEURE AUBAINE AU CANADA le «prêt-à-partir» **OBERSON**



- 1 paire de skis Élan Équipe, modèle 87
- 1 paire de bottes Nordica à entrée arrière, modèle 87
- 1 paire de bâtons Look
- 1 paire de fixations Look 39 avec freins
- 1 anorak Pedigree, modèle 1987, pour homme ou femme
- 1 courroie porte-bottes
- 1 pantalon réchauffant Pedigree, modèle 1987, pour homme ou femme
- 1 paire de gants pour homme Thinsulate, no 419
- 1 paire de mouffes pour femme no 915
- 1 tuque Filmar

Prix de vente seulement

Seulement 1 ensemble par client

**299\$**

## PANTALONS RAGERS

à partir de **99\$**

## VESTES DE DUVET de marques Colinis Downcrest

à partir de **99\$**

## Ensemble de ski de fond

### CLASSE EXPERT

- comprenant:
- 1 paire de skis Karhu Carbon ou Fisher Sunrise
  - 1 paire de bottes en cuir Karhu ou Track
  - 1 paire de fixations Look System
  - 1 paire de bâtons en fibre de verre Exel

**149\$**

## Ensemble de ski de fond

### CLASSE DÉBUTANT

- comprenant:
- 1 paire de skis en fibre de verre Kusisto
  - 1 paire de bottes en cuir Tyrol
  - 1 paire de bâtons en fibre de verre Exel
  - 1 paire de fixations Pinso

**79\$**

LA VENTE DANS LES MAGASINS

# OBERSON

**LAVAL**  
217, boul. des Laurentides  
669-5123

**POINTE-CLAIRE**  
975, rue St-Jean  
(près du restaurant Chi-chis)  
694-9257

**ST-JEAN**  
897, boul. du Séminaire  
349-3725

**GRANBY**  
3, rue Evangéline  
375-1785

**COWANSVILLE**  
128, rue Principale  
263-0303

**REPENTIGNY**  
345, rue Notre-Dame

**QUÉBEC**  
1615, boul. Henri-Bourassa

**GATINEAU**  
920, boul. Maloney Ouest

N.B.: Les marchandises annoncées ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

# Les négociations sont rompues au Journal de Montréal

Les syndiqués tiennent une assemblée générale aujourd'hui

FLORIAN BERNARD

Les syndiqués du *Journal de Montréal*, membres de la FNC-CSN, ont rompu les négociations, hier, en vue du renouvellement de la convention collective de travail échue depuis un an. Les représentants syndicaux ont quitté la table de négociations, soulignant qu'il n'y a plus moyen de discuter avec l'employeur.

Ce midi, tous les journalistes, photographes, employés de bureau et commis ont été convoqués à une assemblée générale, dans un restaurant de l'est de Montréal. Selon des sources syndicales, consultées hier soir, cette assemblée pourrait se poursuivre durant une bonne partie de l'après-midi, paralysant ainsi les opérations normales du quotidien.

Le syndicat avait décidé, en principe, de ne pas commencer à exercer des moyens de pression

avant le 1<sup>er</sup> décembre, mais la rupture des négociations, hier, a précipité les événements. « Je ne sais pas ce que l'exécutif va recommander aux membres; on verra à l'assemblée générale » a déclaré Pascale Perreault du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal — le STIJM — ajoutant « que ça fait un an que les affaires traînent en longueur ».

Le rédacteur en chef du journal, M. Yvon Dubois, a déclaré hier soir qu'il est surpris de cette rupture des négociations. « De la façon dont se déroulaient les négociations, rien ne laissait supposer que le syndicat allait rompre aussi subitement les discussions et quitter la salle » a-t-il dit. M. Dubois a ajouté que malgré la longueur des négociations, tout se déroulait dans un climat serein. « Rien ne laissait supposer les derniers événements » a-t-il conclu.

## Marche à la mémoire de Gaston Harvey

PC  
POINTE-AU-PIC

■ Lentement et en silence, plus d'une centaine de personnes, hommes, femmes et enfants, ont participé hier à Pointe-au-Pic à une marche pour commémorer la mort de Gaston Harvey survenue un mois plus tôt après son arrestation par des policiers de la Sûreté du Québec.

La présidente du Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu, Mme Louise Pilote, et la veuve de Gaston Harvey, Jeannine, ouvraient la marche sous une banderole où l'on pouvait lire: *Gaston In Memoriam, 25 octobre 86. Nous ne lâchons pas.*

Les marcheurs, foulard noir au cou, ont emprunté le même parcours que le samedi 25 octobre dernier alors qu'ils avaient organisé une manifestation dans le cadre de l'Halloween.

Les policiers se sont fait discrets hier. Seulement une voiture banalisée surveillait les activités. Les agents ne sont même pas intervenus quand les marcheurs ont bravé une injonction en marchant du côté sud du boulevard Bellevue, un secteur qui leur est interdit.

Mme Pilote a noté la discrétion des policiers et elle a déclaré à la suite de la marche: « Les petits bonhommes verts n'étaient pas là et tout s'est déroulé dans l'ordre. S'ils avaient fait de même le 25 octobre, Gaston ne serait pas mort ».

Diverses manifestations ont été organisées hier dans les régions du Québec où la chaîne Universel, propriété de M. Raymond Malenfant, possède des établissements. Dans les autres régions du Québec, c'est devant les postes de la Sûreté du Québec que les travailleurs ont été appelés à manifester.

Samedi après-midi, une nouvelle manifestation est prévue à Pointe-au-Pic.

<p><b>CHATEAUGUAY:</b> <b>Mme Leslie Grégoire</b> 1<sup>er</sup> prix: BOUTIQUE VYVRE UNISEXE 755, rue Saint-Jean-Baptiste Sainte-Martine 2<sup>e</sup> prix: LES ENTREPRISES RUSTIK INC. 47, Saint-Jean-Baptiste Châteauguay, Que. 3<sup>e</sup> prix: BRONZAGE INTERNATIONAL 157, Saint-Jean-Baptiste Châteauguay, Que.</p> <p><b>LAPRAIRIE:</b> <b>Mme Claudette Houle</b> 1<sup>er</sup> prix: LISETTE ESTHÉTICIENNE 306, chemin Saint-Jean Laprairie, Que. 2<sup>e</sup> prix: BOUTIQUE MONI-PIERRE 50, boul. Taschereau Laprairie, Que. 3<sup>e</sup> prix: BUOUTERIE R-A LAROSE INC. 408, boul. Sainte-Elizabeth Laprairie, Que.</p> <p><b>RIVE NORD:</b> <b>M. André Fortin</b> 1<sup>er</sup> prix: GÉRARD RAYMOND L'ÉE 15729, boul. Pierrefonds Pierrefonds, Que. 2<sup>e</sup> prix: CHALET CHINOIS 2, rue Piéremont Sainte-Geneviève, Que. 3<sup>e</sup> prix: MARCHÉ ALIMENTATION VINCELLI INC. 4601, des Sources Roxboro, Que.</p>	<p><b>Mme Andrée Gingras</b> 1<sup>er</sup> prix: LE GIROLE 4858, Saint-Charles Pierrefonds, Que. 2<sup>e</sup> prix: SALON JO-ANN 187, Hymus Pointe-Claire, Que. 3<sup>e</sup> prix: SUPER YOGI 4810, Saint-Jean Pierrefonds, Que.</p> <p><b>Mme Lise Cloutier</b> 1<sup>er</sup> prix: ELECTROLYSE GINETTE LORD 11387, boul. Gouin, suite 3 Roxboro, Que. 2<sup>e</sup> prix: SI &amp; SA INC. 15740, boul. Pierrefonds Pierrefonds, Que. 3<sup>e</sup> prix: AU ROYAUME DE MARIE SOLEIL 16339, boul. Gouin Sainte-Geneviève, Que.</p> <p><b>TERREBONNE:</b> <b>Mme Danielle Corbeil</b> 1<sup>er</sup> prix: COIFFURE RAYONNANTE 161, Coursol Sainte-Anne-des-Plaines, Que. 2<sup>e</sup> prix: BUFFET MANDARIN 1336, boul. Moody Terrebonne, Que. 3<sup>e</sup> prix: RESTAURANT 335 3640, montée Mathieu La Plante, Que.</p> <p><b>M. Robert Burns</b> 1<sup>er</sup> prix: PHOTO CLERO ENR 1425, Poirer Mascouche Heights, Que.</p>	<p>2<sup>e</sup> prix: YVES MATHIEU 900, Des Seigneurs Saint-Louis-de-Terrebonne 3<sup>e</sup> prix: LES CUISINES C.T.H. 945, chemin Du Coteau Terrebonne, Que.</p> <p><b>POINTE-CLAIRE:</b> <b>Mme Randa Winikoff</b> 1<sup>er</sup> prix: RX SOLEIL 2968, Saint-Charles Kirkland, Que. 2<sup>e</sup> prix: PHARMACIE JEAN COUTU 485, boul. Beaconsfield, Que. 3<sup>e</sup> prix: THE PET BARN 275, boul. Saint-Jean Pointe-Claire, Que.</p> <p><b>M. Jim Leeke</b> 1<sup>er</sup> prix: JEAN COUTU 485, boul. Beaconsfield Beaconsfield, Que. 2<sup>e</sup> prix: MIKES SOUS-MARIN 2573, Saint-Charles Kirkland, Que. 3<sup>e</sup> prix: LES GOURMANDS 482, boul. Beaconsfield Beaconsfield, Que.</p> <p><b>M. Juri Numborg</b> 1<sup>er</sup> prix: SALON JO-ANN 187, Hymus Pointe-Claire, Que. 2<sup>e</sup> prix: PIZZERIA PAZ DA PIZZA 3671, St-Jean Dollard-des-Ormeaux 3<sup>e</sup> prix: PHARMACIE JEAN COUTU 485, boul. Beaconsfield Beaconsfield, Que.</p>
--	---	--

Tout, tout, tout... s'orange

## LIQUIDATION ALLIANCE + ENCORE

ALLIANCE DE BASE 1986

4 portes, 4 vitesses, couleur blanche, l'intérieur en tissu, dégivreur arrière électrique.

**PRIX LIQUIDATION 6999\$\***

\* Transport, préparation et taxe en sus

**Ville Marie inc.**  
2995, rue Hochelaga 527-8525  
Métro Préfontaine

**NOUVEAU EN VENTE CHEZ STEINBERG**

# T-FAL®

## PLATS EN TERRE CUITE avec revêtement anti-adhésif

ÉPARGNEZ JUSQU'À **28%** du prix de vente suggéré

FORMAT	PRIX RÉGULIER	PRIX STEINBERG
31cm x 22 cm	22. <sup>99</sup>	17. <sup>99</sup>
34 cm x 24 cm	24. <sup>99</sup>	18. <sup>99</sup>
37 cm x 25 cm	26. <sup>99</sup>	19. <sup>99</sup>
28 cm x 24 cm	25. <sup>99</sup>	18. <sup>99</sup>
32 cm x 27 cm	27. <sup>99</sup>	19. <sup>99</sup>

**STEINBERG**

## Les programmes d'aide aux handicapés sont en révision

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le gouvernement réexamine les programmes d'aide aux personnes handicapées, a fait savoir hier la ministre de la Santé et des Services sociaux Thérèse Lavoie-Roux.

Répondant à l'Assemblée nationale aux questions de l'opposition péquiste, Mme Lavoie-Roux a indiqué que l'ensemble de la réglementation des programmes d'aide pour ces catégories de personnes était en période de révision.

« Nous ferons connaître les résultats de cette étude le plus rapidement possible », a dit la ministre.

C'est la députée péquiste de Marie-Victorin Cécile Vermette qui a soulevé la question en Chambre en signalant que 500 handicapés avaient envahi et occupé lundi les bureaux de 30 députés libéraux pour protester contre des coupures au budget de l'Office des personnes handicapées.

Mme Vermette a rappelé que le 24 novembre 1985, en pleine campagne électorale, le chef libéral Robert Bourassa promettait d'épargner les citoyens handicapés de toute coupure budgétaire. Elle a invité le gouvernement à expliquer « son double langage ».

Le premier ministre Bourassa a répliqué que son engagement faisait suite à une coupure de \$1 million décrétée par l'ancien gouvernement.

Quant à la ministre Lavoie-Roux, elle a soutenu que son gouvernement avait haussé de \$5,2 millions, soit 64 pour cent, le budget disponible cette année pour les handicapés, le portant à \$14,4 millions.

De son côté, le président du Conseil du Trésor Paul Gobeil a soutenu qu'il fallait trouver « des solutions aux problèmes constants d'augmentation des crédits demandés pour les handicapés ».

Les discussions entre plusieurs ministères se poursuivent dans ce dossier, notamment entre le ministère de la Santé et la Société d'habitation du Québec, en relation avec le programme d'aide à l'aménagement d'installations spéciales dans les logements occupés par des personnes handicapées.

## Le jury des Hell's délibère depuis neuf jours

GERMAIN YARDIF

Les douze jurés qui doivent décider du sort des quatre Hell's Angels accusés de meurtre ont entamé, ce matin, leur neuvième journée de délibérations.

Il ne s'agit pas d'un record, puisque certaines délibérations ont déjà duré jusqu'à 21 jours. Néanmoins, les avocats qui ont participé aux procédures, de même que les représentants des médias qui ont couvert le procès, commencent à se poser des questions sur cette lenteur quand même inhabituelle.

On s'interroge d'autant plus que, depuis le tout début de ses séances à huis clos, le jury n'a pas une seule fois demandé au juge Jean-Guy Boilard de les éclairer sur quelque point que ce soit. Certains en déduisent qu'ils savent où ils s'en vont et ne négligent aucun détail.

Mais d'autres émettent la possibilité qu'il y a désaccord sur la totalité ou une partie des 20 verdicts à rendre, et qu'ils tentent de parvenir à l'unanimité. On sait que cinq accusations de meurtre pèsent sur chacun d'eux.

Quoi qu'il en soit, tout le monde est d'avis, après l'avoir observé durant un mois et demi, que le jury se compose de gens sérieux. Il s'agit de six femmes et six hommes dont la moyenne d'âge n'atteint pas la quarantaine et qui, de toute évidence, ont vraiment pris leur tâche à cœur.

## Surprise à la Loto: \$100 000 au lieu de \$100

Presse Canadienne  
KAMLOOPS

Jim Handschum se demandait pourquoi la Corporation des loteries de la Colombie-Britannique le suppliait de se présenter à ses bureaux afin de recevoir les \$100 qu'il croyait avoir gagnés dans un tirage de la Super Loto.

« Ils m'ont appelé quatre ou cinq fois, en répétant que ça valait la peine. Une surprise très, très agréable m'attendait, disaient-ils. »

M. Handschum a en effet découvert qu'il n'avait pas gagné seulement \$100 mais \$100 000. Il avait mal vérifié les numéros de ses billets.

Si vous désirez un conseil, venez nous voir.

# VIDEO SON

**GAGNEZ** un magnéscope ELECTROHOME

HQ VHS d'une valeur de 500\$

Tous les détails chez Video Son. Date limite du tirage: le 18 décembre 1986

**2 ANS** DE GARANTIE.

OFFRE DE DURÉE LIMITÉE! NOV. DEC. 1986

Récepteur de 21 pouces stéréo avec MTS


modèle 50CD03 avec télécommande unifiée vidéo-télé

**PRIX-DÉCOUVERTE**

**849 \$**

MAINTENANT 2 ADRESSES: 4137, RUE AMIENS, MONTRÉAL-NORD 323-9696 2700, BOUL. DE LA CONCORDE, LAVAL 669-4148

AVIS: Les photos peuvent différer des produits en vente. FINANCEMENT sujet à l'approbation du gérant de crédit.



## DÉPRIMÉS ANONYMES INC.

*Bénévoles Recherchés!*

Deprimés Anonymes

Venez en aide aux personnes aux prises de depression

Nous vous proposons une relation d'aide aux personnes à travers de:

- Ecoute téléphonique de 24 heures par jour.
- Animation de groupes d'entraide.
- Nous offrons des sessions de formation.

Si tu es prêt à donner de ton temps  
Si tu veux aider les autres à s'en sortir.  
Tu peux être le rayon de soleil dans la vie des autres.

**PLUS QUE JAMAIS**  
Nous avons besoin de vous

**Les Déprimés Anonymes Inc.**

**842-7557**



**TIP TOP**

AYEZ FIÈRE  
ALLURE  
CETTE SAISON  
ET ÉCONOMISEZ  
**1/3**

**COMPLETS CLUB INTERNATIONAL**

Allure européenne, tissu de pure laine et prix exceptionnel: voilà ce que vous offrent ces complets Club International taillés dans notre propre usine au Canada. Les vestons décontractés à épaules plus larges, les pantalons à coupe plus ample et à plis et les tissus de pure laine sont autant de détails de style. Nous vous offrons une merveilleuse gamme de tons chauds, choisis spécialement pour Club International. Modèles à simple boutonage et croisés.

**PRIX COUR. 250,00\$**  
**MAINTENANT**  
**164<sup>99</sup>**

**ÉCONOMISEZ 85,00\$**

**TIP TOP**

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.

# La crise de l'« Irangate » s'amplifie



Le président Reagan et le secrétaire à la justice Edwin Meese, hier.

PHOTO AP

## William Buckley était le chef du bureau de la CIA au Liban

AFP, AP, Reuter et UPI  
WASHINGTON

■ L'otage américain William Buckley, enlevé le 16 mars 1984 à Beyrouth par le Jihad Islamique, était le chef du bureau de la CIA au Liban, affirmait hier le *Washington Post*.

Selon le *Post*, qui cite des sources gouvernementales fiables, l'enlèvement de M. Buckley, présenté à l'époque comme un responsable politique de l'ambassade des États-Unis à Beyrouth, a conduit à la mise en place de moyens « extraordinaires » et d'opérations très coûteuses pour obtenir sa libération.

Tous ces efforts ont été vains et, après avoir été longuement torturé par ses ravisseurs et laissé

sans soins médicaux, M. Buckley est mort à Beyrouth, vraisemblablement en juin 1985, précise le *Post*. Le Jihad Islamique avait annoncé le 4 octobre 1985 l'« exécution » de M. Buckley.

Après la mort de M. Buckley, poursuit le *Post*, le gouvernement américain a redoublé d'efforts pour obtenir la libération des autres otages détenus au Liban. Un ordre personnel du président Ronald Reagan a pu près à la même époque demandait à la CIA de consacrer tous ses efforts, notamment à leur localisation.

Ces révélations qui jettent un éclairage nouveau sur l'affaire iranienne surviennent alors que la soeur de l'otage Terry Anderson a écrit au président Reagan pour soutenir ses livraisons d'armes à l'Iran. Mme Peggy Say y appuie sans équivoque l'échange d'otages contre des armes.

Selon le *Washington Times*, d'autre part, les États-Unis ont lancé en janvier dernier leur opération secrète avec l'Iran en partie pour contrer les activités d'espionnage soviétiques croissantes dans ce pays, où l'URSS avait mis en place 600 agents. Ces agents étaient chargés de diriger les communistes iraniens dans l'éventualité d'une lutte pour la succession de l'ayatollah Khomeiny, précise le quotidien, citant des sources proches des services américains de renseignement (CIA).

Par ailleurs, cinq Américains, membres d'un groupe qui avait volé à l'U.S. Navy des pièces détachées de chasseurs F-14 pour une valeur de \$10 millions de dollars et les avait revendues à l'Iran, ont été condamnés à des peines de un an à six ans de prison lundi soir à San Diego.

## Les démocrates exigent la nomination d'un procureur spécial

AFP, AP, UPI et Reuter  
WASHINGTON

■ M. Ronald Reagan a sacrifié hier le vice-amiral John Poindexter et le colonel Oliver North et ordonné une enquête du secrétariat à la Justice dans l'espoir de contenir la plus grave crise de sa présidence, mais ses adversaires démocrates, consternés par ses aveux dans le scandale des ventes secrètes d'armes à l'Iran, annonçaient l'ouverture d'une enquête du Congrès et réclamaient la nomination d'un procureur spécial.

La révélation-choc d'hier — que \$10 millions à \$30 millions obtenus des ventes secrètes d'armes US à l'Iran par l'entremise d'Israël et « blanchis » via les banques suisses avaient été tout aussi secrètement versés aux *contras* du Nicaragua — a même poussé des républicains en vue tel le sénateur Dave Durenberger à prédire « la fin de l'aide américaine aux *contras* ».

La crise semblait s'amplifier hier soir au lieu de se résorber avec les vifs démentis des dirigeants des *contras*, réunis en Assemblée de l'Union nicaraguayenne de l'opposition (UNO) à San José du Costa Rica, qui ont affirmé n'avoir pas reçu l'argent de ces ventes d'armes.

« Nous avons reçu de l'aide d'autres pays démocratiques que nous ne pouvons désigner, mais, depuis 1984, nous n'avons pas reçu un centime du gouvernement américain », a déclaré Fuad Farach, le président de l'Assemblée de l'UNO. Pedro Joaquín Chamorro, secrétaire de presse de l'UNO, a précisé que les *contras* « n'ont pas de comptes bancaires en Suisse ».

À Washington, le sous-secrétaire d'État Elliott Abrams, lié étroitement à l'aide aux *contras*, estimait entre-temps « tout à fait probable » que ceux-ci ignoraient que l'argent provenait de ventes d'armes à l'Iran via Israël et les banques suisses. Il a ajouté qu'il ignorait lui-même que l'argent était détourné vers les *contras*.

C'est au secrétaire à la Justice Ed Meese, un ami personnel, que le président Reagan, s'étant excusé de toute malversation et

ayant impliqué le colonel North, avait confié hier le soin de présenter à la presse la version de l'administration, et c'est M. Meese qui a consterné le tout Washington en explicitant l'incroyable filière USA-Israël-Iran-Suisse-*Contras*.

Les démocrates ont réagi en affirmant que l'administration ne pouvait pas enquêter sur elle-même dans ce scandale. Haussant le ton, ils annonçaient leur propre enquête et réclamaient, dans une ambiance digne des grands jours de Watergate, la nomination d'un procureur spécial dans cette affaire que certains ont déjà baptisée l'« Irangate ».

« Je ne peux dire qui savait quoi mais je parie que le Congrès n'est pas près d'envoyer un autre dollar aux *contras* du Nicaragua », a affirmé le sénateur Durenberger, républicain du Minnesota et président sortant de la Commission des Renseignements.

« Le Conseil national de sécurité — où l'amiral Poindexter était directeur et le colonel North son adjoint — apparaît comme un éléphant fou furieux foulant des

pieds les lois de la nation américaine dans sa course effrénée à travers la jungle du Nicaragua », a lancé le sénateur démocrate John Glenn.

« Ces nouvelles révélations mettent à nu une fois de plus le chaos et le désarroi de notre politique étrangère », a commenté le leader démocrate au Sénat, Robert Byrd. « L'administration Reagan doit comprendre qu'elle ne peut violer la démocratie à l'intérieur des États-Unis en prétendant promouvoir la démocratie à l'extérieur », a déclaré le sénateur Sam Nunn.

Sortant de l'ombre, l'ancien vice-président Walter Mondale, candidat malheureux contre Ronald Reagan en 1984, estimait « impossible » que deux officiers militaires — Poindexter et North — aient été les seuls membres de la Maison-Blanche à être au courant de cette double opération clandestine. « Comment croire que le président ne savait pas ce qui se tramait au sous-sol de la Maison-Blanche? », a-t-il lancé. Le Conseil national de sécurité siège en effet au sous-sol de la Maison-Blanche.

### DÉPÊCHES

#### CHINE

##### Défection d'un diplomate

■ Pour la première fois, un diplomate de l'ambassade de Chine à Bonn, M. Tu Bingru, et sa femme Zhu Meilan ont demandé lundi l'asile politique à la RFA. L'ambassade de Chine s'est refusée à tout commentaire. Tu Bingru travaillait depuis 1984 comme premier secrétaire au département commercial de l'ambassade.

#### GUADELOUPE

##### Vague d'attentats

■ Une série d'attentats ont été commis simultanément dans la nuit de lundi à hier en plusieurs endroits de la Guadeloupe, sans y faire de victimes mais entraînant d'importants dégâts matériels. A Basse-Ter-

re, les locaux du service administratif du secrétariat d'État chargé de la francophonie ont subi des dommages considérables.

#### WALDHEIM

##### « Profil » le disculpe

■ L'hebdomadaire autrichien *Profil*, qui avait été le premier organe de presse, le 3 mars dernier, à lancer des accusations contre le président autrichien Kurt Waldheim, à propos de ses activités durant la guerre, le disculpe sur la base d'un document de 10 pages de la commission d'État yougoslave sur les crimes de guerre du 18 décembre 1947. Le magazine affirme que « les accusations lancées par la Yougoslavie en 1947 étaient arbitraires et fausses ».

## Le Grand mufti demande une force de paix à Jérusalem

Agence France-Presse  
JERUSALEM

■ Le Grand mufti de Jérusalem, Cheikh Saad-Eddine Alami, a demandé hier l'envoi d'une force internationale de paix à Jérusalem-Est, où des extrémistes juifs manifestent violemment depuis une semaine aux cris de « Mort aux Arabes ».

Cheikh Saad Alami, 75 ans, qui préside le Conseil islamique suprême, institution créée au début de l'occupation israélienne en 1967, a lancé son appel lors d'une rencontre avec les huit consuls-généraux occidentaux en poste à Jérusalem.

« Ces derniers temps, nombreuses ont été les souffrances dues à l'occupation et je vous demande d'informer vos gouvernements que nous avons besoin d'une force internationale pour nous protéger et protéger nos lieux saints », a-t-il dit en arabe.

M. Faisal Husseini, importante personnalité proche de l'OLP à Jérusalem et membre influent du Conseil suprême, a précisé qu'une telle force devait recevoir un mandat temporaire et que son envoi ne devait pas signifier l'« internationalisation » de Jérusalem ni perpétuer la situation d'occupation.

L'appel du Grand mufti a été retransmis à la radio israélienne. Peu après, le premier ministre Yitzhak Shamir écartait l'idée du déploiement éventuel d'une force multinationale à Jérusalem. Répondant à un journaliste israélien, M. Shamir a affirmé : « Nous n'avons pas besoin des organisations internationales pour assurer la sécurité à Jérusalem ».

## L'Irak bombarde le terminal iranien de Larak

Raid contre une plate-forme de forage au large d'Abou Dhabi

Reuter, AP et AFP  
BAGDAD

■ L'Irak a lancé hier, pour la troisième journée consécutive, une série d'attaques contre l'Iran avec notamment le bombardement simultané de six objectifs militaires dans le sud-ouest et une attaque contre le terminal iranien de Larak, à l'extrémité sud du Golfe.

En outre, les autorités iraniennes ont accusé hier l'aviation irakienne d'avoir mené un raid contre une plate-forme pétrolière au large d'Abou Dhabi et qui a fait cinq morts. Cependant à Bagdad, une source autorisée a déclaré à Reuter que ce raid était l'oeuvre d'avions iraniens et

que « les autorités des Émirats arabes unis le savent parfaitement ». Selon certains témoins, les appareils étaient des F-4 Phantom, qui équipent l'aviation irakienne.

Hier matin, 54 appareils irakiens ont attaqué six objectifs militaires dans la région de Dezful (sud-ouest de l'Iran). Selon un porte-parole militaire irakien, la gare d'Andimechek servant au transport des troupes, a été touchée de même que 150 dépôts d'armes et de munitions, la base aérienne de Wahdati, le camp de Dakwa, des camps d'entraînement de troupes iraniennes et une batterie de missiles sol-air Hawk.

Selon l'agence de presse iranienne,

IRNA, trente civils iraniens ont été tués et plusieurs autres blessés après le raid sur Andimechek et Dezful.

Dans la matinée également, l'aviation irakienne a attaqué le terminal iranien de Larak à l'extrémité sud du Golfe, à plus de 1250 km de ses bases. Les réservoirs du terminal, ses quais de chargement, ses différents équipements ainsi que les pétroliers qui y mouillent ont été touchés, selon un porte-parole irakien.

Selon un communiqué officiel publié à Abou Dhabi, le raid contre la plate-forme offshore Abou al Boukhouch dans le sud du Golfe, a fait au total cinq morts, dix disparus et 24 blessés dont certains grièvement. Les cinq victimes sont deux Français, deux Indiens et un Pakistanais.

Selon des sources informées, l'incendie à bord de la plate-forme a été maîtrisé hier soir et tout le personnel a été évacué. Quelque 200 personnes travaillaient sur la plate-forme et autant d'autres sur les installations annexes qui opéraient pour le compte de la compagnie de pétrole d'Abou Dhabi et de la compagnie française Total.

Le 16 octobre dernier, l'Iran avait également rendu Bagdad responsable d'une attaque contre une plate-forme franco-danoise, opérant partiellement pour le compte de la compagnie Total dans cette zone. L'installation avait été touchée par trois missiles tirés par un avion non identifié. Un ouvrier philippin avait trouvé la mort dans le raid.

## Gorbatchev accueilli avec faste en Inde

Rajiv Gandhi salue en lui « un croisé de la paix »

Reuter, AFP, AP et UPI  
NEW DELHI

■ Entamant sa première visite officielle dans un pays du tiers-monde, le no 1 soviétique Mikhail Gorbatchev a été reçu hier avec faste, éclat et chaleur par le premier ministre indien Rajiv Gandhi, qui a salué en lui « un croisé de la paix ».

Gorbatchev, accompagné de son épouse Raïsa et du ministre des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, à la tête d'une délégation de 250 personnes, s'est félicité des relations étroites qu'entretient l'Inde et l'URSS dans le cadre des efforts déployés en faveur de la paix et de la stabilité dans le monde.

Après avoir parcouru, à bord d'une limousine blindée et au milieu d'une foule enthousiaste de plusieurs centaines de milliers d'Indiens alignés le long du parcours d'une vingtaine de km menant de l'aéroport au palais présidentiel, M. Gorbatchev a déclaré « ne jamais avoir reçu un tel accueil nulle part », ajoutant que cela montrait « l'attitude amicale du peuple indien envers le peuple soviétique ».

MM. Gorbatchev et Gandhi ont eu aussitôt quatre heures d'entretiens et, selon un porte-parole indien, les discussions ont porté sur le sommet soviéto-américain de Reykjavik, les problèmes de l'Asie du Sud et les relations bilatérales. Il a précisé que M. Gorbatchev avait qualifié les entretiens de « très favorables et touchant un grand nombre de sujets ».

Le Kremlin accorde une importance particulière à ses bonnes relations avec l'Inde, l'un des pays les plus influents du tiers-monde et auquel il est lié par un traité d'amitié signé en 1971.

Selon des responsables indiens et soviétiques, Gorbatchev et Gandhi discuteront également de la

sécurité dans le Pacifique et en Asie, et des livraisons d'armes au Pakistan, auquel l'Inde reproche d'avoir engagé un programme nucléaire militaire.

#### « Nous vivons des temps difficiles »

Au banquet offert hier soir en l'honneur des Soviétiques, Mikhail Gorbatchev a déclaré : « Nous vivons des temps difficiles, et je dirais même critiques ».

Il a précisé que le sommet des superpuissances organisé le mois dernier en Islande avait « montré très clairement, à la fois les possibilités de progrès vers un monde dénucléarisé et les obstacles et les forces qui entravent ce progrès », sans toutefois nommer les États-Unis.

Rajiv Gandhi a répondu en félicitant Gorbatchev pour ses propositions dans le domaine du désarmement, ajoutant que le monde devrait continuer à oeuvrer pour le désarmement, même si le sommet de Reykjavik n'avait abouti à aucun résultat concret. Il a réaffirmé le soutien de l'Inde à l'opposition de l'URSS au projet américain de « Guerre des étoiles ».

Le premier ministre indien s'est toutefois montré réservé face aux propositions soviétiques pour la mise en place d'un système de sécurité collective en Asie, affirmant que « les principes du non-alignement offrent déjà un cadre intellectuel et politique pour un nouveau modèle de relations internationales », un objectif qui, a-t-il dit, « peut être atteint en progressant pas à pas ».

Mme Raïssa Gorbatchev a également eu une journée bien remplie. Elle a visité le Musée national, ainsi que la Galerie nationale d'art moderne, et elle a pris le thé avec Sonia Gandhi et plusieurs personnalités du monde culturel et intellectuel indien. La visite doit durer quatre jours.

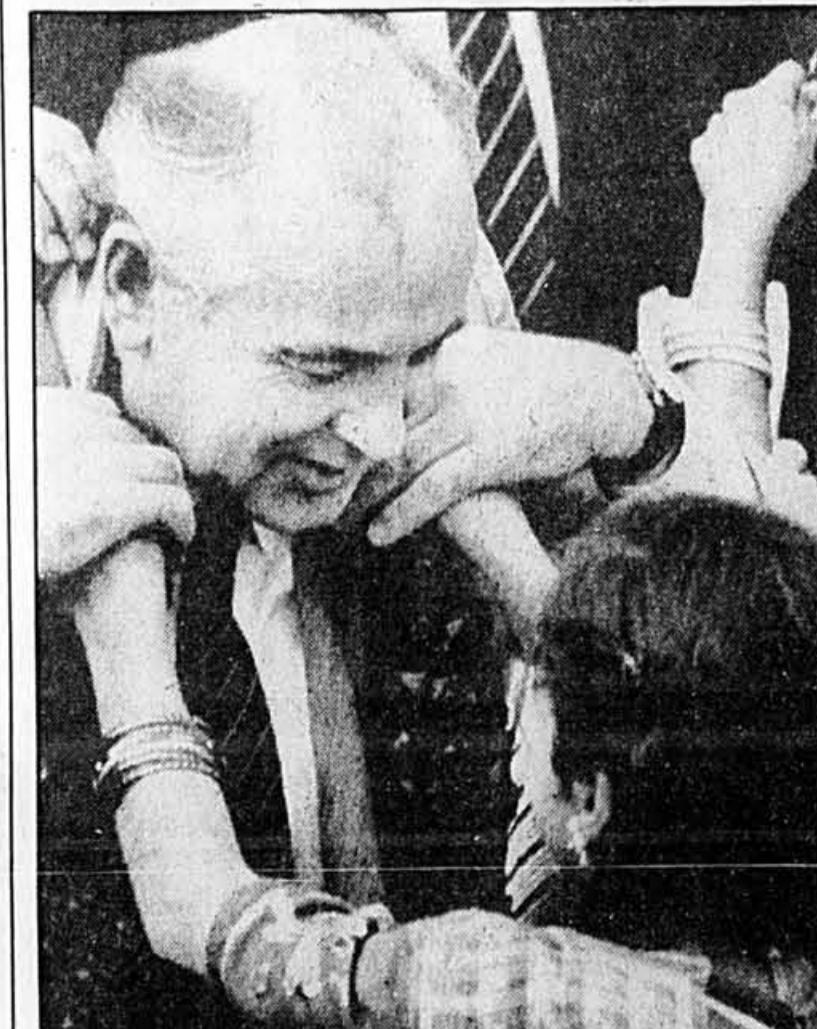


PHOTO REUTERS

Une guirlande de fleurs pour le chef soviétique.

# Accord de cessez-le-feu entre Corazon Aquino et la guérilla communiste

Reuter, AP et AFP  
MANILLE

Le gouvernement philippin a annoncé hier qu'il avait conclu avec les rebelles communistes un cessez-le-feu qui doit mettre fin à une guérilla de dix-sept ans.

Ce cessez-le-feu a été annoncé par le négociateur gouvernemental Ramon Mitra, qui a précisé que les deux parties étaient prêtes à le signer, peut-être dès demain mais qu'une dernière séance était « nécessaire pour formuler certaines clauses ».

Arno Sanidad, porte-parole du Front national démocratique (NDF — branche politique de la guérilla communiste), a précisé que « les deux parties avaient convenu de faire une déclaration finale » sans en préciser le moment. Selon des sources proches des négociateurs communistes, il semble que les deux parties « se réjouissent » et qu'elles aient « conclu un cessez-le-feu ».

Cet accord met fin à des négociations qui se prolongeaient depuis des mois. Excédée par l'absence de résultat concret, la présidente Corazon Aquino avait fixé au 30 novembre la date limite pour un accord et menacé d'intensifier la lutte contre les rebelles.

Rien qu'au cours des deux der-

nières années, la guérilla menée par plus de 20 000 rebelles communistes qui luttent contre le gouvernement philippin a fait plus de 8 000 morts.

De source proche du gouvernement, on indique que le cessez-le-feu sera conclu pour une période minimale de 50 jours. À l'origine, le gouvernement avait insisté sur une trêve d'au moins 30 jours, alors que les rebelles souhaitaient un arrêt des hostilités d'au moins cent jours.

De source gouvernementale, on notait à la fin des pourparlers que, si aucun accord n'était intervenu avant hier soir, l'armée philippine était prête à lancer aujourd'hui à l'aube une offensive de taille contre plusieurs objectifs à travers le pays. Les représentants des rebelles aux négociations auraient disposé de 15 jours pour regagner la clandestinité.

Pendant ce temps, la présidente Aquino, décidée de renforcer son emprise sur le gouvernement, préparait un remaniement ministériel afin d'apaiser le mécontentement de l'armée. Le seul parti de gauche légal du pays a averti Mme Aquino de ne pas céder « aux exigences des forces fascistes et aux pressions des États-Unis », craignant notamment le limogeage des ministres gauchistes Augusto Sanchez, Aquilino Pimentel et Ernesto Macedo.

# Nouvelles propositions de l'URSS

Agence France-Press  
GENÈVE

L'Union soviétique vient de présenter de nouvelles propositions sur l'interdiction des armes chimiques qui, par leur ampleur, risquent d'attenter au secret des technologies occidentales.

Ces propositions, soumises lundi au comité consultatif sur les armes chimiques, émanation de la conférence de Genève sur le désarmement, ont été qualifiées de source occidentale d'« ambitieuses et d'habiles », à la fois susceptibles de « relancer la négociation tout en la compliquant ».

Le plan soviétique distingue quatre catégories de substances chimiques toxiques: produits super-toxiques létaux et armes binaires à des fins militaires, produits super-toxiques létaux à usage civil (médecine, pharmacie, etc.), produits dits précurseurs-clés de ces super-toxiques, substances fabriquées dans l'industrie et pouvant avoir une double fonction, civile et militaire.

Et l'URSS a proposé trois méthodes de contrôle, principale pierre d'achoppement sur la voie d'une convention.

# PUBLICITÉ

## Une mère de famille de Genève découvre accidentellement le secret pour maigrir sans régime

Un simple "truc" lui fait perdre 6 livres par semaine.

Elle dit que vous y arriverez facilement vous aussi, sans médicaments ni exercices.



Les Sélections O.G.P. Inc., 1260, rue Mackay, Bureau 301, Montréal H3G 2S5

GENÈVE — Il y a des dizaines de méthodes et régimes pour maigrir — plus ou moins efficaces. Mais connaissez-vous quelqu'un qui a perdu toutes ses livres en trop — à raison de 6 par semaine — en mangeant comme d'habitude, et sans régimes ni médicaments ni exercices ni gadgets? Moi, oui! C'est une mère de famille de Genève, Danielle Chevalier. Son secret, elle l'a découvert accidentellement.

J'ai interviewé Danielle Chevalier pour connaître son secret.

QUESTION - Madame Chevalier, racontez-moi ce qui vous est arrivé.

REPOSE - Comme beaucoup de femmes, je grossis facilement. J'ai commencé à m'inquiéter quand je me suis rendu compte que c'était mauvais pour ma santé et aussi que mon mari me trouvait moins séduisante. J'ai tout essayé, les régimes affamants, les coupe-faim. Ça me mettait à plat et de mauvaise humeur. Et je reprenais en 3 jours le peu de livres que j'avais perdus en 3 mois.

Un jour, dans un livre d'homéopathie, j'ai lu qu'un médecin affirmait qu'on pouvait maigrir facilement sans se priver de manger. Son conseil était tellement simple que j'ai commencé par ne pas y croire.

QUESTION - Mais vous avez tout de même essayé?

REPOSE - Oui. Un peu plus tard. Et 5 jours après exactement, j'ai réussi à enfiler facilement un pantalon que je ne pouvais plus mettre depuis longtemps. Folle de joie, j'en ai parlé à des amies. Elles ont toutes rigolé! Elles me croyaient d'autant moins que j'avais précisé que je ne suivais pas de régime et mangerais à volonté.

QUESTION - Et vous avez continué à maigrir ensuite?

REPOSE - 18 livres en tout. Voyez comme je suis maintenant. Je me porte mieux, mon mari me trouve séduisante, et mes enfants sont fiers de moi!

QUESTION - Est-ce que votre "truc" peut marcher pour d'autres femmes?

REPOSE - Plusieurs de mes amies ont fait comme moi. Elles ont perdu de 5 à 6 livres par semaine!

QUESTION - Vous avez écrit un rapport pour expliquer votre "truc". Pouvez-vous le résumer?

REPOSE - Mon truc est gratuit. Rien de spécial à acheter.

— Tout le monde peut l'employer, instantanément.  
— Il ne comporte ni drogues, ni exercices, ni régime.  
— Il est agréable, naturel, excellent pour la santé.  
— Il fait mieux digérer (c'est une des raisons pour lesquelles il fait maigrir).

— Ça marche même au restaurant ou en voyage.  
— Aucune restriction! Vous pouvez manger des pâtes, gâteaux, sucreries, boire du vin et de l'alcool. Et pourtant vous perdez 5 à 6 livres par semaine!

QUESTION - L'alimentation n'a donc pas d'importance?

REPOSE - Si, par exemple, j'ai appris que certains aliments agissent comme de véritables médicaments, sans en avoir les inconvénients. J'en parle dans mon rapport. C'est très important. Je parle aussi de beaucoup d'autres choses apprises par expérience

personnelle, et qui seront profitables à tous ceux qui ont besoin de maigrir beaucoup, et vite.

QUESTION - Combien coûte votre rapport?

REPOSE - Quand j'étais grosse, j'aurais donné 1.000\$ ou plus pour apprendre comment maigrir en ayant le droit de manger et de boire à volonté. Mais mon rapport ne coûte pas ce prix. Seulement le prix d'un livre: 18,95\$. C'est raisonnable, non?

Essayez à mes risques le "truc" de Danielle Chevalier

Voici ma proposition: vous devez perdre au moins 4 livres par semaine jusqu'à ce que vous retrouviez votre poids idéal sinon l'expérience ne vous aura rien coûté. Vous avez 90 jours pour le constater. Si dans ce délai vous n'êtes pas enthousiasmée à 100%, renvoyez-moi le rapport de Danielle Chevalier et je vous retournerai un chèque de 18,90\$. Aucune explication ne vous sera demandée. C'est un engagement formel et écrit. Vous pouvez donc faire cet essai par simple curioosité car vous ne risquez pas de perdre un seul centime.

À lire seulement si vous hésitez à faire cet essai

1) Vous ne prenez aucun engagement. Si vous ne perdez pas au moins 4 livres par semaine, renvoyez le rapport de Danielle Chevalier dans les 90 jours pour remboursement intégral et sans condition.

2) Vous avez le droit de manger tout ce que vous voulez et autant que vous voulez.

3) C'est vous qui jugez. Aucune explication ne vous sera demandée. Vous êtes sûre d'être remboursée si vous renvoyez le rapport.

Envoyez le Bon ci-contre aujourd'hui même. Vous ne risquez pas ainsi de l'oublier.

### Cadeau surprise gratuit

Si vous renvoyez le bon ci-contre avant 5 jours, vous recevrez un petit mais étonnant cadeau surprise. Vous pourrez conserver ce cadeau même si vous retournez votre méthode pour être remboursée.

### Garantie

Si vous ne perdez pas tous vos livres superflus et ne restez pas mince ensuite, retournez la Méthode de Danielle Chevalier avant 3 mois et je m'engage personnellement à ce que vous soyez remboursée par un chèque de 18,90\$. Ce chèque vous sera envoyé au plus tard 5 jours après avoir reçu votre Méthode en retour. Ceci sans condition. Sans qu'aucune question ne vous soit posée.

**Bon pour un essai libre et sans risque de la "découverte" de Danielle Chevalier offre garantie pour 30 jours**  
Ce bon est à renvoyer à:

Les Sélections O.G.P. Inc.,  
1260, rue Mackay, Bureau 301,  
Montréal H3G 2S5  
932-3496

INDIQUEZ ICI

\_\_\_\_\_  
Votre poids actuel

\_\_\_\_\_  
Votre âge

\_\_\_\_\_  
Combien mesurez-vous

Votre offre d'essai libre, entièrement à vos risques m'intéresse. Il est donc bien entendu que:

1. je dois perdre au moins 4 livres par semaine.
2. je dois perdre toutes les livres que j'ai en trop.
3. il n'y a absolument aucun régime à suivre et je peux manger "à volonté".
4. je dispose de 3 mois de garantie pour constater que toutes mes livres superflus s'en vont... et ne reviennent plus.
5. si je ne suis pas enthousiasmée à 100% je vous retournerai la "découverte" de Danielle Chevalier avant 3 mois. Dans ce cas je n'aurai aucune explication à vous donner, ni aucune condition à remplir — et vous me renverrez un chèque de 18,90 \$ au plus tard 5 jours après avoir reçu mon colis en retour, sans me poser aucune question.

Sous cette garantie, veuillez m'envoyer d'urgence, sous emballage discret, sans marque extérieure, le livre "Mon truc pour maigrir sans faire de régime" au prix de 18,90 \$ + 1,00 \$ de frais d'envoi soit au total 19,90 \$ ainsi que mon cadeau gratuit.

- J'inclus mon règlement par  mandat.  
 chèque à l'ordre de  
Les Sélections O.G.P. Inc.

Mme NOM \_\_\_\_\_  
 Mile \_\_\_\_\_  
 M. PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

Écrire en lettres moulées S.V.P. 10235/1031

**LIQUIDATION DU MANUFACTURIER**

MAINTENANT **495\$**

MANUFACTURE DE LITS DE CUIVRE «GEORGIAN» OFFRE

**50 à 60% DE RÉDUCTION SUR 100 LITS (GARANTIS PUR CUIVRE)**

**IMPORTANT**  
AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE  
Nos lits sont garantis pur cuivre et ils sont traités avec un fini lacqué spécial. Aucun nettoyage nécessaire.

**CE SAMEDI SEULEMENT DE MIDI À 17 H.**

Nombreux motifs disponibles également offerts avec décor porcelaine. Réductions sur toutes grandeurs et tous modèles. Les prix indiqués s'appliquent aux lits doubles.

MAINTENANT **725\$**

MAINTENANT **875\$**

16356, boul. Guin ouest, Pierrefonds (Prendre la route Transcanadienne jusqu'à St-Charles, vers le nord jusqu'à Guin, tourner à droite.) 457-2755

Le SPGQ, au nom des professionnelles et professionnels oeuvrant à l'office des personnes handicapées, a dénoncé l'absence de ressources humaines et financières pour répondre aux besoins urgents des personnes handicapées.

Le gouvernement libéral a répliqué à une délégation de personnes handicapées qu'il ne pouvait investir plus d'argent dans ce type de services.

Monsieur Gobeil, 4000 demandes urgentes d'aide sont en attentes à l'OPHQ.  
Les personnes handicapées ne sont pas des boîtes de conserve que l'on peut laissées s'empoussiérer sur les tablettes.

**C'est le temps d'agir!**

**SPGQ**

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

# 'ESTÉE LAUDER'

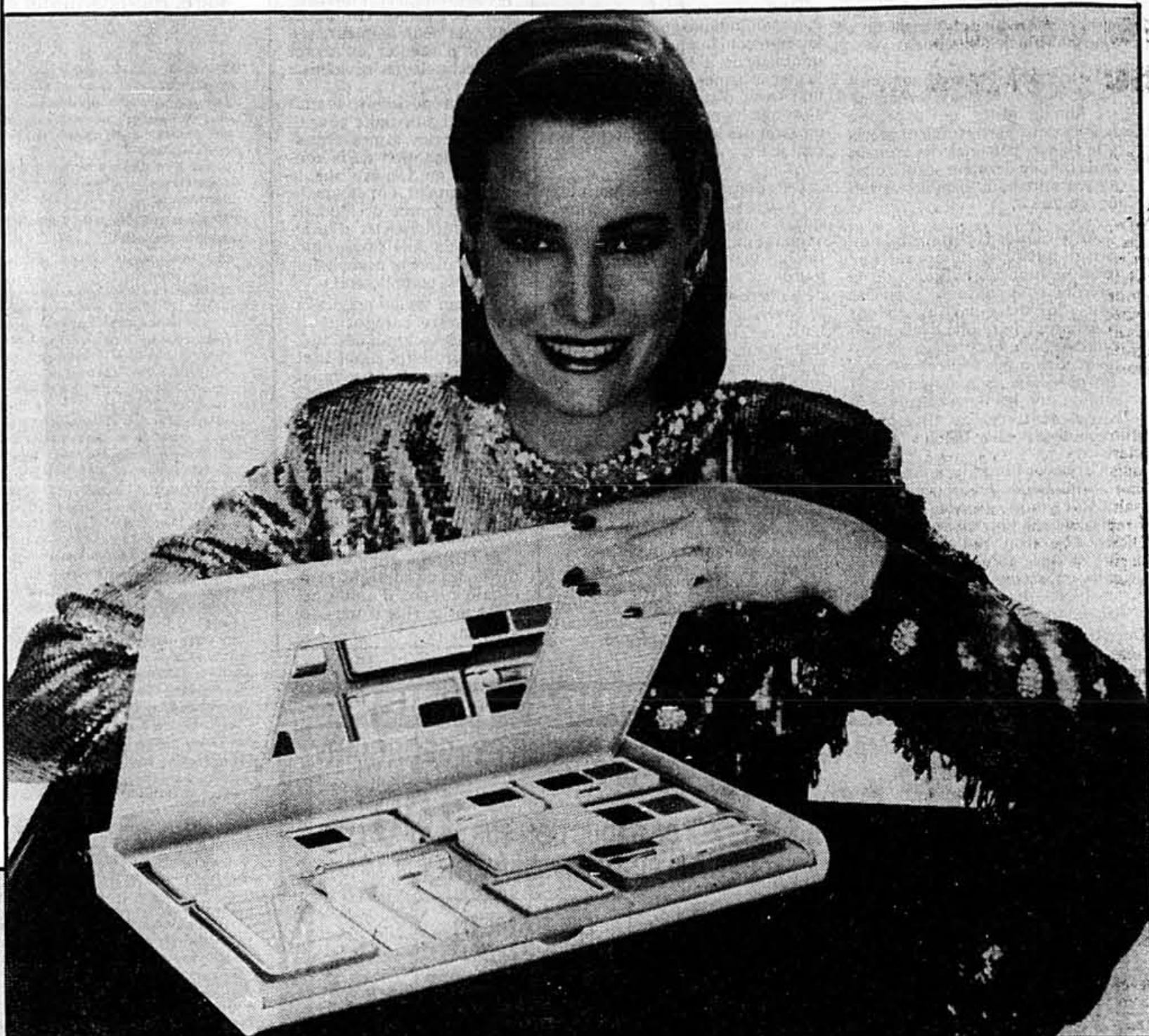
## ESTÉE LAUDER VOUS FAIT UNE OFFRE ÉCLATANTE

BEAUTIFUL est une fragrance totalement féminine, adorablement spontanée. Elle annonce l'ère des parfums libres et audacieux dont Estée Lauder, seule, a eu la vision. Une fragrance qui exprime la chaleur, le charme et la hardiesse de la femme qui la porte. Ses riches effluves exercent une magie qui lui donne la sensation d'être la plus belle au monde. BEAUTIFUL, la nouvelle fragrance créée pour vous par Estée Lauder parce que c'est le moment d'être belle.

Adoptez une tout autre allure pour la nouvelle année avec les superbes coloris-maquillage créés par Estée Lauder. Tout ce dont vous avez besoin pour vos yeux, joues et lèvres vous est offert dans de petits coffrets portatifs qui vous permettent d'harmoniser les couleurs au gré de votre fantaisie. Vous trouverez un choix de six Ombres à paupières Satinées et un Mascara Crème. Pour les joues et les lèvres, optez pour l'un des deux Fards-Poudres Douceur et adoptez le rouge à lèvres Polished Performance, RE-NUTRIV ou encore le All-Day RE-NUTRIV. Et pour la touche finale, procurez-vous le peigne à cils, le miroir portatif, les pinceaux pour fard à joues et ombres à paupières ou le coffret à maquillage réutilisable.

Maintenant, avec tout achat de BEAUTIFUL ou toute fragrance Estée Lauder, vous pouvez vous procurer LA COLLECTION COLORISTE, un superbe coffret pour les Fêtes d'une valeur de 140\$, votre pour seulement 32,50. Profitez vite de cette offre en vigueur du lundi 24 novembre au samedi 6 décembre. Une offre par cliente. Disponible jusqu'à épuisement du stock.

(Quantité: 750)  
204, PRODUITS DE BEAUTÉ



CHEZ SIMPSON  
VOICI L'ÉVÉNEMENT  
LE PLUS ATTENDU DE  
LA SAISON

LE PETIT DÉJEUNER AVEC LE PÈRE NOËL! SAMEDI 29 NOVEMBRE, 6, 13, 20 DÉCEMBRE, à 8 h.  
Au menu nous vous offrons: céréales, croissants, mufflets, danoises, jus, thé et café. UN  
SPECTACLE D'ANIMATION AVEC LE PÈRE NOËL et des prix de présencel pour 3,49\$ seulement.



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!  
VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE «LE GRENIER» SIMPSON CENTRE-VILLE 8e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540  
et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: du lundi au mercredi - 10 h à 18 h. Jeudi et vendredi - 10 h à 21 h. Samedi - 9 h à 17 h.  
Heures d'ouvertures des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi - 9 h 30 à 21 h. Samedi - 9 h à 17 h.

# Simpson